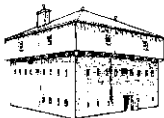


LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA DU

FORT-WELLINGTON
ET DE LA
BATAILLE-DU-MOULIN-À-VENT

Plan directeur

Avril, 2001



AVANT-PROPOS

Le gouvernement du Canada s'est engagé à protéger et à mettre en valeur notre patrimoine humain. En tant que ministre du Patrimoine canadien responsable de Parcs Canada, je suis chargée de sauvegarder l'intégrité de nos lieux historiques nationaux. Ce mandat m'a été confié par le peuple du Canada et c'est dans cet esprit que j'approuve aujourd'hui le plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Wellington et de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, qui témoigne de notre volonté de protéger nos endroits historiques pour le bénéfice des générations actuelles et à venir.

Les lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Wellington et de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, situés l'un dans la ville de Prescott, Ontario, l'autre, à proximité, ont été désignés d'importance historique nationale peu après la fin de la Première Guerre mondiale, alors que la préservation du passé du Canada soulevait de plus en plus d'intérêt. Ces deux lieux ont joué un rôle majeur dans la défense du Canada. Le fort Wellington a contribué à la défense du fleuve Saint-Laurent pendant la guerre de 1812 et lors de la Rébellion de 1837. Le site de la bataille du Moulin-à-Vent a été le théâtre de la victoire des Britanniques sur une force d'invasion composée d'Américains et de Canadiens rebelles en novembre 1838. Ils témoignent de l'époque où nos relations avec nos voisins du Sud ont dégénéré en hostilités ouvertes.

Parcs Canada a été chargé de préserver ces endroits et d'en faire connaître l'importance historique nationale aux Canadiennes et aux Canadiens. Ce plan directeur vise à orienter les activités des lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Wellington et de la Bataille-du-Moulin-à-Vent au cours du nouveau siècle, notamment en ce qui a trait au maintien de leur intégrité commémorative, à la conclusion de partenariats, à la prestation de services de qualité aux visiteurs et au développement de l'industrie touristique dans la communauté. Des représentants de divers groupes d'intérêts communautaires ainsi que des résidents de Prescott et des environs ont été appelés à collaborer à l'élaboration de ce plan.

Les lieux historiques nationaux offrent aux Canadiennes et aux Canadiens des occasions privilégiées d'échanger et d'en apprendre davantage sur l'histoire de notre pays. Parce qu'ils constituent des endroits où nous pouvons commémorer notre histoire et notre patrimoine diversifié, ils aident les Canadiennes et les Canadiens à acquérir un sentiment d'identité nationale.



Sheila Copps
ministre du Patrimoine canadien

**LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA
DU FORT-WELLINGTON et
DE LA BATAILLE-DU-MOULIN-À-VENT
PLAN DIRECTEUR**

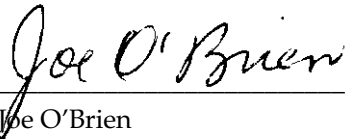
Ce plan est recommandé par :



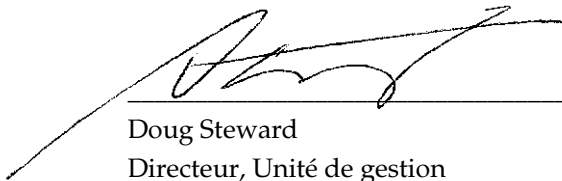
Tom Lee
Directeur général
Parcs Canada



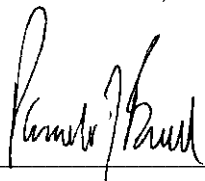
Christina Cameron
Directeur général
Lieux historiques nationaux, Parcs Canada



Joe O'Brien
Directeur général
Est du Canada, Parcs Canada



Doug Steward
Directeur, Unité de gestion
Est de l'Ontario, Parcs Canada



Pam Buell
Directrice
Lieux historiques nationaux du Fort-Wellington et de la Maison-Laurier du Canada
Parcs Canada

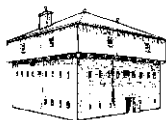
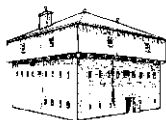


Table des matières

Avant-propos	i
1.0 Introduction	1
2.0 Orientation générale	5
3.0 Intégrité commémorative du Fort-Wellington	8
4.0 Intégrité commémorative de la Bataille-du-Moulin-à-Vent	17
5.0 Fort-Wellington : état actuel de l'intégrité commémorative et problèmes	22
6.0 Bataille-du-Moulin-à-Vent : état actuel de l'intégrité commémorative et problèmes	26
7.0 Problèmes opérationnels	28
8.0 Vision et principes directeurs	29
9.0 Mesures visant à assurer l'intégrité commémorative du LHNC du Fort-Wellington	31
10.0 Mesures visant l'intégrité commémorative du LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent	35
11.0 Mise en valeur du patrimoine et diffusion externe	36
12.0 Marketing	40
13.0 Évaluation environnementale	42
14.0 Mise en œuvre	42
15.0 Examen du plan directeur	43
Annexe A : Énoncé d'intégrité commémorative du LHNC du Fort-Wellington	44
Annexe B : Coupe transversale des ouvrages du fort Wellington illustrant la fortification au XIX ^e siècle.	58
Annexe C : Glossaire des termes de fortification du XIX ^e siècle applicables au Fort-Wellington	59
Appendix D : Énoncé d'intégrité commémorative du LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent	61

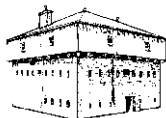
Nota : Les photos qui figurent dans le plan ont été prises par Parcs Canada à moins d'indication contraire.



Vue en plongée du Fort-Wellington et du secteur riverain



Vue en plongée de la Bataille-du-Moulin-à-Vent



1.0 INTRODUCTION

Les lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Wellington et de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, l'un situé dans la ville de Prescott et l'autre, à proximité, ont été désignés d'importance historique nationale peu après la fin de la Première Guerre mondiale. Leur désignation a marqué la volonté croissante des Canadiens, dans l'année qui a suivi la Première Guerre mondiale, de commémorer des lieux, des événements et des personnages importants de l'histoire du Canada. Le ministère de l'Intérieur a acheté le fort en 1923, l'un des premiers lieux historiques nationaux que la Direction générale des parcs nationaux, précurseur de Parcs Canada, a possédés et exploités. Cet événement important a marqué les débuts du réseau qui se compose maintenant de plus de 800 lieux historiques nationaux, dont 132 appartiennent à Parcs Canada.

Aujourd'hui, les lieux historiques du Fort-Wellington et de la Bataille-du-Moulin-à-Vent occupent une place prédominante à Prescott qu'on surnomme la « ville du fort ». Loin d'être des reliques oubliées de notre passé, ce sont des endroits où les Canadiens peuvent retrouver l'esprit du Canada avant la Confédération.

1.1 Objet d'un plan directeur

Un plan directeur a pour objet d'assurer l'intégrité commémorative d'un lieu historique national et d'appliquer les principes et les pratiques de gestion des ressources culturelles. Le plan directeur établit l'orientation à long terme d'un lieu historique national et il constitue un engagement de la ministre responsable de Parcs Canada de protéger ce lieu et de le mettre en valeur au profit du public. Un plan directeur applique les

politiques de Parcs Canada dans un lieu donné, compte tenu des connaissances, de l'expertise et des suggestions du public.

L'orientation donnée dans le plan directeur d'un lieu historique national correspond aux responsabilités fondamentales de Parcs Canada qui sont d'assurer la protection et la mise en valeur des ressources culturelles et des messages d'importance nationale, d'offrir des services de qualité aux visiteurs et d'utiliser les fonds judicieusement et efficacement. En outre, le plan donne l'orientation reliée à une participation accrue de la collectivité, au marketing, à la production de recettes, à la résolution des problèmes de fonctionnement et au cadre d'évaluation des avantages et des inconvénients de toutes les propositions d'utilisation ou d'aménagement futur.

1.2 Contexte local et régional

Les lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Wellington et de la Bataille-du-Moulin-à-Vent se trouvent l'un à Prescott et l'autre à proximité de la ville de 4 000 personnes, située le long du fleuve Saint-Laurent, entre Kingston et Montréal. La ville est au sud de l'autoroute 401, principale artère est-ouest de l'Ontario. Fort-Wellington se trouve immédiatement à l'est du centre-ville, le long de la route 2 du comté de Leeds et de Grenville (autrefois la route 2). Le moulin est situé à 1,5 kilomètre à l'est du fort et au sud de la route 2 du comté. Une ligne secondaire du CN, utilisée quotidiennement par un silo de collecte local, traverse le lieu de part en part. Les deux propriétés font face au fleuve Saint-Laurent.

Le Fort-Wellington est situé sur une parcelle de 5,1 hectares entourée de terrains résidentiels, de champs et d'aires récréatives. Les anciens terrains de CPR, achetés par Parcs Canada en 1982, comprennent 11,3 hectares de



terrains vacants entre la route 2 du comté et le fleuve. Ces terrains protègent les valeurs historiques du fort en garantissant une vue intacte sur le fleuve. Situé à quelques centaines de mètres seulement du centre de la ville, le fort est un élément prédominant de la ville dotée de plusieurs édifices patrimoniaux d'une grande importance. Les casernes palissadées y ont effectivement été construites en 1812 et sont commémorées par une plaque de la Fondation du patrimoine ontarien, immédiatement à l'ouest du fort. La ville a fait beaucoup au cours des dernières années pour attirer les touristes et s'est servie du fort comme emblème, se faisant connaître comme la « ville du fort ».

Le moulin est situé sur une berge abrupte surplombant le fleuve Saint-Laurent. Il se trouve sur 2,18 hectares entre le fleuve et la voie ferrée du CN. Le lieu comprend en outre 2,2 autres hectares au nord de la voie ferrée et de la route d'accès.

L'élément dominant dans le paysage est le fleuve Saint-Laurent. Le fleuve explique l'emplacement de Prescott, du fort Wellington et du moulin. Ogdensburg, situé en face de Prescott, est la ville américaine la plus proche et elle a également été fortifiée pendant la guerre de 1812. L'accès aux États-Unis se fait par un pont construit à Johnstown, six kilomètres environ à l'est de Prescott. Ottawa est à moins d'une heure, par la nouvelle autoroute 416 à quatre voies.

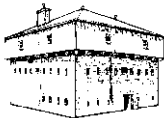
La région offre toute une gamme d'attractions touristiques, récréatives et patrimoniales complémentaires. Le parc national des Îles-du-Saint-Laurent se trouve à 45 minutes à l'ouest. Upper Canada Village est situé à 30 minutes à l'est. L'est de l'Ontario est bien connu pour ses communautés patrimoniales, notamment Brockville, Merrickville et Kingston. Le fleuve

Saint-Laurent et le canal Rideau sont deux voies de navigation de plaisance populaires.

On trouve dans la ville de Prescott trois plaques de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada : l'une commémore le fort, une autre sir Richard Scott, et une troisième la compagnie de chemins de fer le Grand Tronc. La ville possède une collection remarquable d'édifices résidentiels et commerciaux datant du XIX^e et du début du XX^e siècle. L'intégrité des édifices et du paysage urbain est très bien préservée et crée une ambiance d'époque très agréable dans son ensemble. La ville protège activement son patrimoine et de nombreux édifices ont été désignés aux termes de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*. Le caractère historique n'est cependant pas largement connu et il pourrait former la base d'une économie solide, si des mesures étaient prises pour le protéger et le gérer judicieusement.

1.3 Contexte national

Les LHNC du Fort-Wellington et de la Bataille-du-Moulin-à-Vent font partie d'une famille de plus de 850 lieux historiques nationaux au pays. Fort-Wellington commémore la guerre de 1812 et la Rébellion de 1837, tandis que la Bataille-du-Moulin-à-Vent commémore la bataille de quatre jours qui s'y est déroulée pendant la Rébellion. L'histoire militaire canadienne est largement dépeinte dans de nombreux lieux historiques nationaux du pays. D'autres lieux situés en Ontario et « parents » du Fort-Wellington sont Fort-Henry à Kingston, Fort-York à Toronto, Fort-Malden à Amherstburg, Fort-George à Niagara-on-the-Lake, et Fort Erie, près de Niagara Falls. Seuls Fort-Malden et Fort-George sont actuellement administrés aussi par Parcs Canada. Grâce à cette famille de lieux historiques nationaux, les



visiteurs peuvent apprécier la richesse et la diversité de notre passé militaire.

Le programme national de commémoration historique comprend plusieurs volets distincts mais interdépendants. Outre les 850 lieux historiques nationaux, plus de 360 personnages et 300 autres aspects, notamment des faits de l'histoire canadienne, ont été commémorés en raison de leur importance nationale. Le plus souvent, leur commémoration prend la forme d'une plaque ou d'un simple repère. Des endroits désignés lieux historiques nationaux peuvent également être commémorés lorsque le gouvernement fédéral les achète afin de les préserver et de les mettre en valeur au profit du peuple canadien, comme c'est le cas pour le fort et le moulin. Toutes ces désignations sont faites par la ministre du Patrimoine canadien, à la suite d'une recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Parcs Canada administre actuellement 145 lieux historiques nationaux au Canada et participe à l'administration de plus de 60 autres, par le biais d'ententes de partage des coûts.

1.4 Programmes publics

Le LHNC du Fort-Wellington est ouvert au grand public à partir de la fin de semaine du Jour de Victoria, en mai, jusqu'à la fin de septembre. Pendant cette période, le fort offre un programme actif d'interprétation costumée et d'animation, avec l'aide d'étudiants embauchés par l'entremise d'initiatives fédérales d'emploi des jeunes. Le camp de jour du patrimoine regroupe des enfants sur place, en costumes d'époque. L'été est ponctué d'activités spéciales, notamment les célébrations de la *Fête du Canada*, la *Journée des enfants* et la *Marche des esprits*, notre promenade

annuelle. Les terrains du fort ont servi, au cours des dernières années, à l'organisation d'activités spéciales de la ville, notamment *Shakespeare au Fort*.

En basse saison, le personnel du fort axe ses efforts d'interprétation sur les programmes



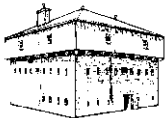
Programme pour enfants

éducatifs et de diffusion externe. Des visites sont effectuées dans les écoles et des animateurs y font des exposés reliés aux programmes d'études et fondés sur les ressources historiques du Fort-Wellington. Un programme intitulé Noël à la caserne, organisé au fort en décembre, s'est également avéré populaire dans les écoles locales. Des activités et des ateliers saisonniers spéciaux sont offerts périodiquement, tout au long de l'année.



Un endroit agréable : le fort en temps de paix

Le LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent est exploité par les *Friends of Windmill Point*, avec le concours technique du personnel du LHNC du Fort-Wellington. Le lieu est ouvert au



public de la mi-mai jusqu'à la mi-octobre et son personnel compte un directeur (embauché par les *Friends*), des étudiants du programme Jeunesse Canada au travail (embauchés par le fort), et des bénévoles de l'organisation des *Friends of Windmill Point*. Les activités spéciales et les programmes scolaires y sont actuellement limités, mais des visites éducatives du fort comprennent à l'occasion une visite du moulin.

Le LHNC du Fort-Wellington a accueilli 16 989 visiteurs en 1998, dont 3 824 personnes en 104 groupes, 2 008 au cours d'activités spéciales et 3 102 joints dans le cadre de ses programmes de diffusion externe dans les écoles. Ce taux de fréquentation met fin à une diminution régulière par rapport à une moyenne d'environ 40 000 personnes par année avant l'imposition des droits d'entrée. Le nombre de visiteurs au LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent a atteint 5 000 personnes en 1998.

1.5 Exploitation des lieux

Le LHNC du Fort-Wellington est exploité toute l'année par un personnel de six personnes. Outre ses responsabilités au fort et au moulin, ce personnel supervise l'exploitation de quatre autres lieux historiques nationaux qui appartiennent à Parcs Canada dans l'est de l'Ontario, notamment la Maison-Laurier à Ottawa. Un certain nombre d'étudiants viennent prêter main-forte au personnel permanent pendant l'été. Le fort bénéficie également du travail considérable de nombreux bénévoles.

L'administration des lieux est actuellement répartie en plusieurs endroits. Les bureaux d'administration ont récemment (1998) déménagé à l'édifice de la Garde côtière sur la rue King, à Prescott, où tous les membres du personnel permanent travaillent pendant

l'hiver. Pendant la saison des visiteurs, le personnel chargé de ces activités loge au centre d'accueil des visiteurs et au bâtiment d'entreposage du matériel et d'entretien. Ce bâtiment, situé à l'ouest du fort, sur la rue Vankoughnet, sert à diverses activités. Il comprend des vestiaires, des toilettes et une cuisine pour le personnel, une aire d'entreposage des artefacts et des armes, de même qu'un atelier et une aire pour tous les véhicules et le matériel des travaux généraux.

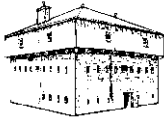
1.6 Friends of Windmill Point

L'association *The Friends of Windmill Point* est un organisme de bienfaisance sans but lucratif qui travaillent de concert avec Parcs Canada :

- à préserver et à mettre en valeur le LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, le moulin à vent historique et les objets historiques qui confèrent au lieu son importance, au moyen de la recherche, de l'interprétation et de l'exploitation du lieu;
- à mieux faire connaître le lieu et l'histoire de la Bataille-du-Moulin-à-Vent.



Les enfants aiment se déguiser.



2.0 ORIENTATION GÉNÉRALE

2.1 Politique sur les lieux historiques nationaux

Les lieux historiques nationaux du Canada préservent et mettent en valeur les aspects tangibles et symboliques du patrimoine culturel de notre pays. Comme le prévoit la *Loi sur les lieux et monuments historiques*, le gouvernement du Canada s'emploie à représenter un vaste pan de l'histoire humaine du Canada dans un réseau de lieux historiques nationaux. Les objectifs du gouvernement du Canada pour les lieux historiques nationaux sont les suivants :

- favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;
- assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;
- encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

Les pierres angulaires de la politique sur les lieux historiques nationaux sont la commémoration historique et l'intégrité commémorative.

La commémoration est axée sur l'importance nationale du lieu, y compris sa protection et sa mise en valeur. La Politique sur les lieux historiques nationaux dit en substance que la protection et la mise en valeur sont des aspects

fondamentaux de la commémoration, car sans protection, il ne peut y avoir de lieux historiques à apprécier, et sans mise en valeur, de compréhension des raisons qui justifient l'importance du lieu dans notre histoire et, donc, pour tous les Canadiens.

La Politique indique également que la commémoration doit posséder quatre attributs :

- elle doit être approuvée officiellement par le ministre;
- elle doit communiquer l'importance nationale de ce qui est commémoré;
- dans le cas des ressources d'importance historique nationale administrées par Parcs Canada, elle doit respecter l'héritage que ces ressources représentent;
- elle doit avoir un caractère durable.

2.2 Intégrité commémorative

La Politique sur les lieux historiques nationaux signale que l'intégrité commémorative décrit l'état ou le caractère global d'un lieu historique national.

On dit d'un lieu historique national qu'il possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources qui symbolisent ou caractérisent son importance ne sont ni endommagées ni menacées;
- les motifs invoqués pour justifier son importance historique nationale sont clairement expliqués au public;
- ses valeurs patrimoniales sont respectées par tous les décideurs ou intervenants.

Un *énoncé d'intégrité commémorative* (EIC) est un outil de gestion qui permet de préciser ce qui suit :



- ce qui est d'importance historique nationale au lieu, y compris les ressources et les messages, dans un énoncé complet qui oriente toutes les prises de décisions concernant le lieu;
- les autres valeurs historiques du lieu, le tout et les parties qui le composent et ainsi donner un moyen d'assurer l'intégrité commémorative.

Un énoncé d'intégrité commémorative est un outil dont se servent les gestionnaires pour prendre des décisions, mais il ne prend pas en soi de décisions. L'énoncé renseigne sur ce qui a de la valeur et ce qui peut être utilisé comme cadre pour évaluer les répercussions d'une mesure proposée ou d'une absence de mesures. À cet égard, l'énoncé d'intégrité commémorative est un élément fondamental du processus de prise de décisions. L'énoncé doit néanmoins être considéré avec d'autres facteurs avant que la décision la plus judicieuse pour le lieu historique national ne puisse être prise.

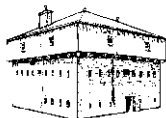
L'énoncé d'intégrité commémorative définit toutes les ressources culturelles et tous les messages du lieu historique. Il décrit les objectifs à partir desquels seront évalués l'état ou le caractère général du lieu, de même que les objectifs d'apprentissage qui aideront à déterminer l'efficacité du programme de mise en valeur du patrimoine. Les ressources de niveau 1 sont celles qui sont précisément définies ou directement reliées à une recommandation de la Commission et qui sont donc d'importance historique nationale. Il peut s'agir du lieu historique et des édifices qui s'y trouvent, du paysage culturel, du patrimoine bâti, de ressources archéologiques et de collections d'effets mobiliers. Les ressources culturelles de niveau 2 sont celles qui ont une valeur historique, mais qui ne sont pas d'importance historique nationale.

Les sections 3 et 4 du présent plan expliquent les raisons pour lesquelles les deux lieux sont d'importance nationale (objectif de commémoration), leurs ressources culturelles et leurs valeurs, de même que les messages à communiquer au public. Les sections 5 et 6 présentent les objectifs qui permettront de déterminer l'état idéal de l'intégrité commémorative des deux lieux et décrivent l'état actuel de conservation et de mise en valeur. Les sections 8 et 9 présentent les mesures qui doivent être prises pour assurer à long terme l'intégrité commémorative du fort et du moulin.

Les énoncés complets d'intégrité commémorative sont présentés aux annexes A et B du plan.

2.3 Gestion des ressources culturelles

Parcs Canada a élaboré une Politique sur la gestion des ressources culturelles pour que les ressources culturelles d'un lieu historique national soient bien protégées et mises en valeur. La gestion des ressources culturelles est fondée sur cinq principes directeurs : la valeur, l'intérêt public, la compréhension, le respect et l'intégrité. Concrètement, cela signifie qu'il faut définir et évaluer les ressources culturelles et tenir compte de leur valeur historique lorsque des mesures susceptibles de les toucher sont envisagées. Ces mesures comprennent la préservation et la protection, la compréhension du public, leur appréciation et leur utilisation appropriée. Les principes de la gestion des ressources culturelles ont été utilisés pour préparer le plan et continueront à guider les décisions de gestion qui touchent à la mise en valeur et à l'exploitation du fort et du moulin. Toute activité qui compromet l'intégrité commémorative d'un lieu historique national est interdite.



2.4 Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine

La ministre du Patrimoine canadien est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine, en veillant à la désignation et à l'évaluation du caractère patrimonial de tous les édifices fédéraux de plus de 40 ans. Un édifice considéré comme édifice du patrimoine sera soit « classé » - la plus haute désignation -, soit « reconnu », la désignation secondaire. La politique prévoit un examen au cas par cas des interventions proposées qui peuvent influencer le caractère patrimonial des édifices. L'évaluation d'un édifice aide les gestionnaires de chaque ministère à déterminer comment ces ressources culturelles doivent être protégées et utilisées.

Comme on le propose dans la Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine, des énoncés du caractère patrimonial ont été préparés pour tous les édifices du Fort-Wellington et le moulin afin d'aider les directeurs des lieux à prendre des décisions lorsque des interventions sont proposées concernant ces édifices. Les gestionnaires continueront de tenir compte du caractère patrimonial tant au fort qu'au moulin.

Le blockhaus et le moulin sont des édifices classés; les quartiers des officiers, les latrines et la caponnière sont des édifices reconnus. Toutes les interventions proposées pour les édifices classés doivent être soumises au Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, tandis que le personnel de Parcs Canada est autorisé à examiner les interventions visant des édifices reconnus. De plus, Parcs Canada, en tant que ministère fédéral qui administre la Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine, a élaboré un

code de pratique à l'intention de tous les gestionnaires d'édifices qui décrit le cadre de la politique, le caractère patrimonial et les lignes directrices en cas d'interventions.

2.5 Entente de vente des terres riveraines à la ville de Prescott

Une parcelle de 1,6 hectare, à l'extrémité ouest des terrains de CPR a été vendue à la ville de Prescott à des fins d'aménagement commercial en 1986. Le terrain est zoné « commercial à usage relié à l'automobile » et autorise la construction d'un hôtel. L'entente de vente prévoyait l'approbation par Parcs Canada du plan d'implantation et d'aménagement des lieux, de même que des restrictions quant à la hauteur et à l'utilisation du sol afin de protéger les vues et de garantir que toutes les utilisations proposées seront compatibles avec le caractère historique du fort et les perspectives sur le fleuve, à partir du fort.

Des ressources archéologiques submergées comme les piliers du quai, les déversements de charges et d'autres ressources culturelles sont connues tout le long du fleuve, dans les terrains submergés devant le fort. L'énoncé d'intégrité commémorative du secteur riverain détaille l'importance de ces ressources sous-marines et les mesures qui doivent être prises pour assurer leur protection et leur mise en valeur au profit du public. En ce qui concerne le terrain riverain transféré à la Ville de Prescott, Parcs Canada établit les mesures qui doivent être suivies si des interventions sont proposées. L'enregistrement, les mesures d'atténuation des impacts et la récupération des ressources archéologiques doivent faire partie de l'aménagement. En outre, une évaluation environnementale doit porter sur les répercussions éventuelles des activités sur les terres fédérales et dans les eaux fédérales.



3.0 INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE DU FORT-WELLINGTON

3.1 Objectif de commémoration

**Fort-Wellington est un lieu
d'importance historique
nationale, car :**

- c'était le principal poste pour la défense du lien de communication entre Montréal et Kingston pendant la guerre de 1812;
- c'est là que les troupes se sont rassemblées pour attaquer et mettre en déroute les forces présentes à Ogdensburg, dans l'État de New York, le 22 février 1813;
- lorsque la Rébellion a menacé le Haut-Canada, il a joué un rôle défensif important;
- ce fut le point de rassemblement des troupes qui ont repoussé l'invasion, à la Pointe-du-Moulin-à-Vent en novembre 1838.

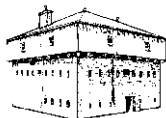


Soldat en costume d'époque

3.2 Contexte historique

À la fin du XVIII^e siècle et pendant la première moitié du XIX^e siècle, Prescott fut un important centre de transbordement dans le réseau de transport du fleuve Saint-Laurent. Sur les 200 kilomètres entre Montréal et Prescott, le fleuve était marqué par une série de rapides agités qui représentaient un obstacle majeur pour les bateaux remontant le courant vers l'ouest. À cause des rapides, les approvisionnements et les gens à destination du Haut-Canada voyageaient jusqu'à Prescott par la voie terrestre ou dans de petits bateaux avec lesquels on pouvait remonter les rapides soit avec des perches, soit à force de bras. Prescott constituait le terminus est des grandes goélettes de lac, et plus tard des vapeurs partant du lac Ontario; c'est ici que les cargaisons étaient chargées à bord des bateaux plus grands pour le reste du trajet vers l'Ouest.

Au déclenchement des hostilités entre la Grande-Bretagne et les États-Unis en 1812, Prescott s'avéra vulnérable à une attaque venue du Sud. Son importance comme centre de transbordement dans la ligne d'approvisionnement militaire vers le Haut-Canada était bien connue des Américains. Son emplacement, séparé d'Ogdensburg dans l'État de New York par moins d'un kilomètre d'eau qui gelait en un pont de glace en hiver, exposait la ville à une invasion. Au cours de l'été de 1812, la milice locale occupa deux bâtiments appartenant au major Edward Jessup, et dressa une palissade autour. En octobre, les miliciens construisirent une batterie avancée sur la rive du fleuve qu'ils armèrent de deux canons de neuf livres. En décembre 1812, sir George Prevost, commandant des forces britanniques en Amérique du Nord, décida de construire des ouvrages défensifs le long du trajet de



ravitaillement fluvial, en commençant par la construction d'un blockhaus, auquel vint s'ajouter ultérieurement un remblai substantiel, à Prescott.

Le harcèlement des petites villes frontalières par les troupes américaines stationnées à Ogdensburg menaça la paix des habitants au début de la guerre. En représailles d'une incursion américaine réussie à Brockville en février 1813, le lieutenant-colonel « Red » George Macdonnell, commandant à Prescott, conduisit une force combinée de *Glengarry Fencibles* et de troupes régulières sur la glace du Saint-Laurent. La destruction du poste d'Ogdensburg mit fin à la menace d'une attaque sur Prescott par des troupes américaines basées à cet endroit.

La construction du fort Wellington fut complétée en décembre 1814, le mois même de la signature du Traité de Gand, mettant officiellement fin à la guerre. À ce moment, le fort consistait en un blockhaus substantiel d'un étage, construit en poutres et à l'épreuve des éclats, entouré d'une redoute casematée en terre, ainsi que plusieurs bâtiments d'appui à l'extérieur du noyau défensif, notamment les casernes palissadées à l'ouest. Au cours des années qui suivirent la guerre, la garnison du fort Wellington fut graduellement réduite, et on laissa le blockhaus et les ouvrages en terre se détériorer. Le fort fut abandonné en 1833.

Le soulèvement dans l'ouest du Haut-Canada en 1837 eut peu d'effet sur les habitants des districts de l'Est, qui demeurèrent loyaux à la Couronne. Cependant, des incidents frontaliers subséquents et des invasions à petite échelle par des rebelles canadiens et leurs sympathisants américains à partir de bases aux États-Unis soulevèrent des craintes dans les communautés comme Prescott au

sujet de la possibilité d'incursions transfrontalières. Des « loges de Chasseurs » secrètes organisèrent les sympathisants américains en bandes armées devant appuyer les rebelles dans l'attaque des villes frontalières et la « libération » des Canadiens « opprimés ». En mai 1838, l'un de ces groupes, conduit par un dénommé Bill Johnston, qui s'était arrogé le titre d'« amiral de la Marine patriotique », captura le vapeur *Sir Robert Peel* alors qu'il s'était arrêté pour prendre du bois dans son trajet vers l'amont à partir de Prescott. À la suite de ce coup de main, sir John Colborne, commandant-en-chef des Canadas, ordonna la construction d'une série de « stations de révolte » à des emplacements stratégiques pour loger les miliciens et leurs armes.

Colborne ordonna de réparer le fort Wellington et de construire un nouveau blockhaus pour loger 100 hommes et une réserve de 1 000 armes. Le travail sur le blockhaus débuta à la fin de l'été 1838. En novembre, une force d'invasion composée de Chasseurs et de rebelles exilés débarqua à la Pointe-du-Moulin-à-Vent, à environ 1,5 kilomètre en aval du fort. Le fort Wellington fut désigné comme le point de rassemblement des troupes régulières britanniques et d'un fort contingent de la milice appelé pour affronter et mettre en échec les attaquants.

Cette alarme militaire de novembre interrompit le travail de l'entrepreneur sur le blockhaus, mais le nouveau bâtiment fut quand même prêt dès février 1839. En plus du blockhaus, la nouvelle fortification comprenait un corps de garde, les cuisines, des latrines et les quartiers des officiers. La redoute en terre fut remise en état et modifiée en 1838-1839, mais le tracé et le matériel de la structure



d'origine furent conservés. Plusieurs bâtiments à Prescott furent réquisitionnés par les militaires, notamment une maison près des anciennes casernes palissadées, qui fut rénovée pour servir d'hôpital.

Les tensions provoquées par les soulèvements et la crainte de l'invasion subsistèrent jusqu'en 1842. Le poste continua d'être occupé par des garnisons de la Milice incorporée jusqu'au printemps de 1843, lorsque ces unités furent remplacées par un petit détachement du *Royal Canadian Rifle Regiment*. Le RCRR fournit des garnisons au fort Wellington jusqu'en octobre 1854, lorsqu'on retira les soldats et qu'on laissa le fort vide à nouveau.

Pendant la Guerre de sécession américaine, le fort Wellington fut à nouveau occupé brièvement par la milice. Après l'attaque des Fenians à Ridgeway en juin 1866, le gouvernement canadien lança un rappel massif des troupes de la milice. Dès le début de l'été, les effectifs au fort Wellington atteignirent quelque 1 200 miliciens et 182 réguliers. La plupart des unités de la milice furent dissoutes au bout de quelques mois, mais le détachement du RCRR ne fut retiré qu'en 1869. Avec ce retrait se termina l'histoire militaire active du fort Wellington.

Déjà en 1852, les propriétés riveraines au fort Wellington connurent des changements

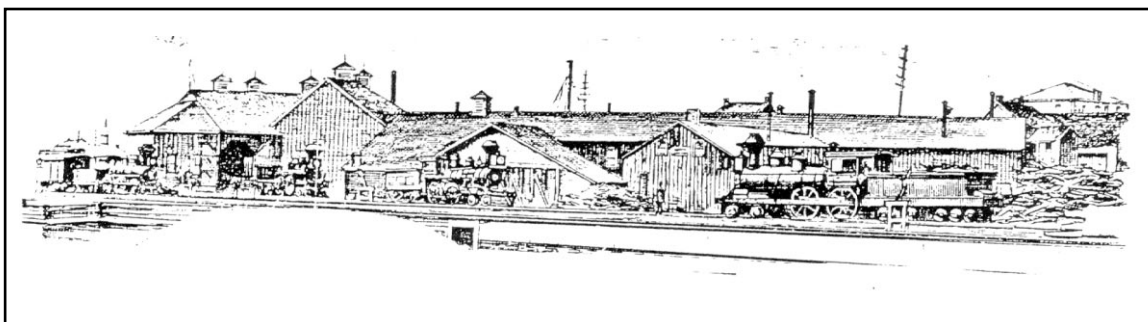
considérables. Ne pouvant obtenir la permission de construire une voie ferrée sur les terrains militaires le long de la rive, la *Prescott Railway Company* construisit un pont à chevalets dans le fleuve devant le fort afin de



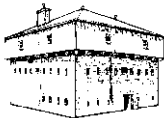
Soldats à leur poste.

pouvoir mener la voie jusqu'à Prescott. En 1859, le Service du matériel vendit les terres riveraines au sud de la route (route 2) au chemin de fer. Au cours des 40 années subséquentes, les contours de la rive furent refaçonnés, et par du remplissage, la rive fut avancée jusqu'au pont à chevalets, de façon à faire de la place pour la cour de triage toujours plus grande s'étendant devant le fort.

Le fort Wellington demeura la propriété du ministère de la Milice et de la Défense jusqu'au XX^e siècle. En 1925, le fort fut désigné comme un endroit d'importance historique nationale par la Commission des lieux et monuments



Le secteur riverain en 1878.



historiques du Canada. À la demande de la Commission en 1923, la gestion de la propriété fut transférée au ministère de l'Intérieur, responsable de la *Loi sur les lieux et monuments historiques*. C'est ainsi que le fort Wellington devint le premier lieu historique national en Ontario à être géré par le gouvernement fédéral à cause de sa valeur historique. Walter Webb fut le premier nommé gardien du lieu, et plus tard directeur, poste qu'il conserva jusqu'en 1956. Dans les années 1980, les terres du chemin de fer furent acquises par Parcs Canada.

3.3 Endroit désigné

Même si la définition ne s'applique pas à tous les lieux historiques nationaux, « endroit désigné » situe et décrit le lieu - ses ressources et valeurs - dans un large contexte, peu importe à qui il appartient ou ses limites territoriales.

D'après l'objectif de commémoration du lieu et l'utilisation historique du poste, le LHNC du Fort-Wellington comprend, en tant qu'endroit désigné, les éléments suivants :

- ses limites de propriété actuelles, bornées par la rue Dibble (au nord) et la rue Russel (à l'est);
- les casernes palissadées et l'édifice de l'ancien hôpital de la garnison sur la rue Est, à l'ouest du lieu;
- la rive historique du fleuve au sud de la route n° 2, à l'exception des terres de remblai qui constituent actuellement la majeure partie du secteur riverain;
- les bâtiments, les caractéristiques et les sites archéologiques qui se trouvent dans les limites actuelles de la propriété (se reporter aux détails de ces ressources ci-dessous).

Le LHNC du Fort-Wellington est apprécié, en tant qu'endroit désigné, parce qu'il est lié à :

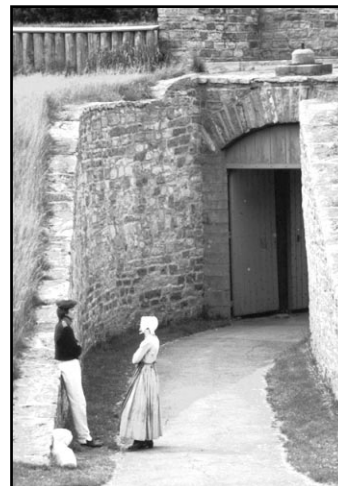
- la défense du lien de communication et de transport sur le fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Kingston, à l'époque du Canada colonial;
- la capture d'Ogdensburg en février 1813;
- la bataille du Moulin-à-Vent en novembre 1838.

3.4 Lieu

Le lieu est décrit ci-dessous, selon les volets des ressources culturelles suivants : les paysages culturels, le patrimoine bâti, les ressources archéologiques et les collections d'objets historiques.

Paysage culturel

Le LHNC du Fort-Wellington est un paysage culturel qui se compose à la fois d'éléments naturels et d'éléments bâtis visibles. (Les éléments bâtis importants sont traités séparément ci-dessous.) Bien que le paysage du lieu ait été modifié et recouvert au cours du dernier siècle et demi, il conserve une grande partie de son caractère militaire du XIX^e siècle. La fortification est construite au sommet d'une



Sortie du fort.



élévation qui domine les environs, et les terrains situés au-delà des fossés l'entourent en un glacis modéré. Sauf aux limites est et ouest, le fort demeure exempt de couvert forestier.

Même si tous les éléments du paysage du lieu ne peuvent être considérés comme des ressources culturelles, le paysage culturel proprement dit conserve une intégrité historique de la guerre de 1812 et de la période de la Rébellion suffisante pour être classé comme ressource culturelle de niveau 1.

Le paysage culturel du Fort-Wellington est apprécié en raison :

- de son terrain dégagé et de son profil physique qui datent de la guerre de 1812 et de la période de la Rébellion, qui renforcent le caractère militaire du lieu et témoignent visuellement de sa conception et de sa raison d'être.

Patrimoine bâti

Les ressources du patrimoine bâti qui symbolisent ou représentent l'importance nationale du LHNC du Fort-Wellington (ressources culturelles de niveau 1) comprennent la fortification et les autres constructions qui datent de la guerre de 1812 et de la période de la Rébellion et qui faisaient partie intégrante du fonctionnement du lieu.

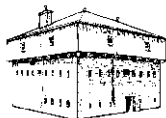
Aujourd'hui, la fortification du fort Wellington comprend la redoute en terre, les vestiges des casemates, les fossés de la redoute y compris l'escarpement, les traverses, la palissade, la fraise, la caponnière, la porte d'entrée et le glacis. La fortification est considérée comme une seule ressource et évaluée comme ressource culturelle de niveau 1. Le blockhaus est reconnu comme un élément intégral de la fortification, mais il est traité séparément ci-dessous.

La fortification est appréciée en raison :

- de son association avec la guerre de 1812 et la période de la Rébellion;
- de son association avec l'attaque d'Ogdensburg, New York, en février 1813;
- de son association avec la bataille du Moulin-à-Vent, en novembre 1838;
- de sa conception, de son échelle, du gros œuvre et de l'intégralité des éléments fortifiés qui demeurent dans un état remarquable de préservation depuis la première moitié du XIX^e siècle;
- du tracé de la redoute et des vestiges de la casemate à l'intérieur de la redoute qui témoignent de la première fortification, datant de la guerre de 1812;
- de ses éléments de conception qui montrent l'amélioration et l'évolution des fortifications - les traverses et la caponnière;
- du tracé de la redoute qui marque la symétrie et l'enceinte;
- de son emplacement devant le fleuve qui traduit le sentiment de menace;
- des aspects utilitaires de sa conception qui expriment sa raison d'être, par exemple la caponnière;
- de sa taille imposante et de son élévation qui témoignent de l'importance de Prescott en



Le blockhaus vu des remparts



tant que centre militaire et commercial au début du XIX^e siècle.

Le blockhaus est apprécié en raison :

- de son association avec la période de la Rébellion et la menace d'invasion qui a perduré jusqu'en 1842;
- de ses qualités symboliques qui reflètent la détermination des Britanniques de défendre la région frontalière;
- de l'intégralité et de l'évolution d'un type de conception militaire - l'autonomie d'un fort dans un fort;
- du travail soigné et des matériaux;
- de la finition intérieure originale, des accessoires et des éléments comme les portes, les chambranles, les charnières, les ouvertures des fenêtres, le puits, l'armurerie, la raison d'être en tant que corps de garde.

Les quartiers des officiers sont appréciés en raison :

- de leur association avec la période de la Rébellion;
- de leur forme et du gros œuvre datant de la période de la Rébellion;
- de leur caractère non défensif qui témoigne d'aspects de la vie militaire;
- de leur caractère représentatif de la conception militaire de l'époque - un seul



Logements des officiers

étage, toit en croupe et fenêtres de style meurtrières.

Le bâtiment des latrines est apprécié en raison :

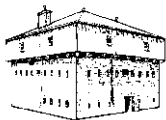
- de son association avec la période de la Rébellion;
- de sa forme et du gros œuvre datant de la période de la Rébellion;
- de son caractère non défensif qui témoigne d'aspects de la vie militaire - valeur fonctionnelle, structure hiérarchique et sociale;
- de sa rareté;
- de son caractère représentatif de la conception militaire de l'époque - un seul étage, toit en croupe et revêtement lambrissé à clin.

Ressources archéologiques

Au LHNC du Fort-Wellington, les ressources archéologiques sont traitées comme toutes celles qui peuvent être associées à l'objectif de commémoration, c'est-à-dire des ressources culturelles de niveau 1. Des exemples des ressources archéologiques connues de la période de 1812 à 1814 comprennent le premier blockhaus, le terrain de parade, le mur de soutènement, les casemates et le système d'évacuation des casemates. Les exemples des ressources de la période de 1838 à 1842 comprennent le corps de garde, les cuisines, la fosse et les drains des latrines, le terrain de parade, la fraise et la palissade. Il existe un répertoire complet des ressources archéologiques connues.

Les ressources archéologiques sont appréciées en raison :

- des vestiges tangibles et de la valeur de recherche qui permettent de mieux comprendre la construction, la conception,



l'évolution et la vie sociale du lieu à l'époque de la guerre de 1812 et de la période de la Rébellion;

- des éléments physiques qui ont persisté.

Collections (*effets mobiliers*)

Seuls quelques objets historiques sont directement reliés à l'objectif de commémoration du Fort-Wellington (ressources de niveau 1). Il s'agit des objets suivants : une tunique du 65^e Régiment, une plaquette de shako, un registre de l'hôpital, une tasse, un sabre de cérémonie rapporté de la bataille d'Ogdensburg, une épauvette appartenant à Von Schoultz et un document qui atteste de l'authenticité de cette dernière. Il semble que plusieurs éléments architecturaux récupérés à l'ancien bâtiment des cuisines et du corps de garde, de même que des outils et des accessoires d'artillerie reliés au lieu, des documents, des cartes et des plans soient entreposés à Ottawa. On a demandé au personnel du Centre de services de l'Ontario de dresser une liste et d'indiquer la provenance des articles entreposés à Ottawa.

La collection d'objets de niveau 1 du Fort-Wellington est appréciée en raison :

- de son association directe avec le lieu pendant la guerre de 1812 et la période de la Rébellion;
- de l'information qu'elle donne sur l'occupation et les activités du lieu;
- de son rapport avec des personnages associés au lieu.

3.5 Messages

Les messages d'importance nationale découlent des raisons qui justifient la commémoration du lieu. Un bon message met l'accent sur les connaissances et la

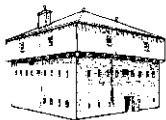
compréhension que le plus grand nombre possible de Canadiens devraient avoir au sujet de l'importance nationale du lieu.

Principaux messages sur l'importance nationale du Fort-Wellington :

- principal poste pour la défense de la ligne de communication entre Montréal et Kingston pendant la guerre de 1812;
- lieu de rassemblement des troupes pour l'attaque d'Ogdensburg, New York, le 22 février 1813;
- rôle défensif important lorsque la Rébellion a menacé le Haut-Canada;
- lieu de rassemblement des troupes qui ont repoussé l'invasion à la Pointe-du-Moulin-à-Vent, en novembre 1838.

Les messages contextuels d'importance nationale sont :

- le transport par eau était indispensable à l'appui des forces militaires au Haut-Canada pendant la guerre de 1812;
- l'emplacement de Prescott en faisait un lien crucial dans le réseau de transport maritime le long du Saint-Laurent;
- la garnison américaine installée à Ogdensburg représentait une menace militaire pour Prescott et le réseau de transport du Saint-Laurent en 1812-1813;
- l'attaque d'Ogdensburg a fait disparaître la menace militaire que représentait cette ville;
- la conception et la construction de la fortification de 1812-1814 présentent des éléments fondamentaux des constructions militaires de l'Amérique du Nord britannique de l'époque;
- la composition de la garnison, en 1812-1814, montre comment les Britanniques



s'appuyaient sur un petit nombre de troupes régulières, complétées par un important contingent de miliciens locaux;

- le fort Wellington faisait partie du système de défense des frontières, en 1812-1814, et il est relié à d'autres lieux historiques nationaux militaires de l'Ontario, notamment Fort-George;
- pendant toute la période de la Rébellion, il y a eu menace d'invasion ou d'attaque des collectivités frontalières du fleuve Saint-Laurent;
- Prescott est demeuré un important poste du réseau de transport colonial, même après l'achèvement du canal Rideau;
- en 1838-1839, le fort Wellington a été reconstruit avec des caractéristiques et des éléments de conception améliorés;
- la composition de la garnison pendant la période de la Rébellion montre le recours à un petit nombre de troupes régulières, complétées par d'importants contingents de miliciens locaux;
- le fort Wellington faisait partie du réseau de défense des frontières (« stations de révolte »), de 1838 à 1842, et comme d'autres lieux historiques nationaux militaires de l'Ontario, il représente ce réseau.

3.6 Autres valeurs patrimoniales

Outre ces ressources qui symbolisent ou représentent l'importance nationale du LHNC du Fort-Wellington, il existe sur place des valeurs matérielles et associatives qui contribuent au caractère patrimonial du lieu et enrichissent l'expérience que vivent les visiteurs. Les autres valeurs patrimoniales du lieu sont réunies sous les catégories suivantes : le lieu, les objets historiques et les ressources archéologiques.

Le lieu

En ce qui concerne les grands thèmes, les autres valeurs et thèmes historiques reliés au LHNC du Fort-Wellington sont :

- l'établissement dans la région de Prescott avant 1812, avec mention particulière d'Edward Jessup;
- le rôle de la milice dans les activités de transbordement le long du Saint-Laurent, pendant la guerre de 1812;
- la composition et les fonctions de la garnison du fort Wellington, de 1815 à 1837;
- l'occupation, les fonctions et la vie de garnison du *Royal Canadian Rifle Regiment* de 1843 à 1854 et de 1866 à 1869;
- l'occupation et l'utilisation du fort Wellington pendant la période des Fenians - 1866;
- les rapports de la garnison du fort Wellington avec la ville de Prescott - activités sportives, sociales et récréatives;
- les liens entre la ville et le lieu - activités de la milice, utilisation à des fins récréatives, musée, symbole de la collectivité et fierté civique;
- la création, l'acquisition et les activités de l'un des premiers lieux historiques nationaux du Canada, de 1923 à 1956.

Autres ressources archéologiques

Les ressources archéologiques connues au LHNC du Fort-Wellington qui n'ont ni trait à la guerre de 1812 ni à la période de la Rébellion comprennent principalement des gisements évolutifs de la période de 1815 à 1837 et de la période qui a suivi 1842, soit les gisements de la fosse de décantation des latrines, datant de la période d'occupation du *Royal Canadian Rifle Regiment* de 1843 à 1853, la



période d'occupation des Fenians, de 1866 à 1869, et la période en tant que lieu historique national, après 1923. Il existe un répertoire complet des ressources archéologiques connues.

D'autres ressources archéologiques sont appréciées en raison :

- des vestiges tangibles et de la valeur de recherche qui permettent de mieux comprendre l'occupation, le fonctionnement, l'évolution et la vie sociale du lieu;
- des éléments physiques qui ont persisté.

Autres objets historiques

Seulement quelques objets historiques sont directement reliés à d'autres valeurs patrimoniales du LHNC du Fort-Wellington (ressources culturelles de niveau 2). Il s'agit de plusieurs vêtements, d'une plaquette de shako, de shakos et d'au moins une pièce d'artillerie. On trouve aussi des documents, des cartes et des plans reliés au lieu.

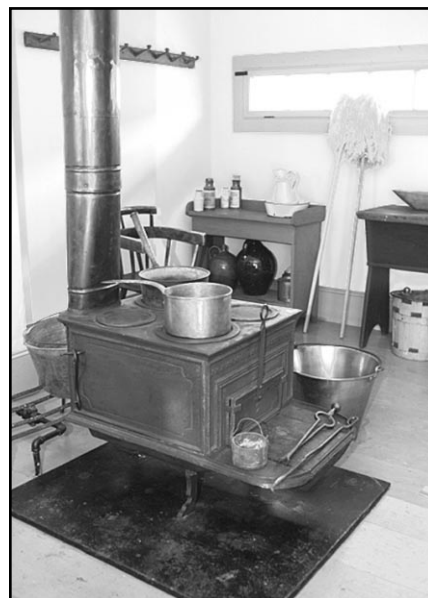
La collection d'objets de niveau 2 du LHNC du Fort-Wellington est appréciée en raison :

- de son association directe avec le lieu;
- de l'information qu'elle donne sur l'occupation et les activités du lieu;
- de son rapport avec des personnages associés au lieu.

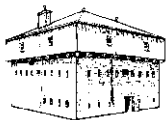
Autres messages patrimoniaux

- La région environnante de Prescott a d'abord été peuplée par des loyalistes de l'Empire uni et grâce à la promotion des activités de transbordement, par Edward Jessup, la ville elle-même est née;
- la milice locale a construit les premières fortifications de la ville - casernes palissadées (casernes de Jessup);

- le transport des approvisionnements militaires par voie fluviale a été l'une des premières fonctions de la milice le long de la frontière du Saint-Laurent pendant la guerre de 1812;
- l'occupation du poste de 1815 à 1837 et les raisons pour lesquelles le fort a été laissé à l'abandon;
- l'occupation du lieu de 1843 à 1854 et de 1866 à 1869 par le *Royal Canadian Rifle Regiment* donne un aperçu fascinant de la vie en garnison;
- les rapports entre la garnison du fort Wellington et la Ville de Prescott sont un aspect important de l'histoire de cette collectivité;
- l'occupation et l'utilisation du fort Wellington par la milice de 1866 à 1920;
- la création, l'acquisition et les activités de l'un des tout premiers parcs historiques du Canada, de 1923 à 1956.



Meubles d'époque à l'intérieur du logement des officiers



4.0 INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE DE LA BATAILLE-DU-MOULIN-À- VENT

4.1 Objectif de commémoration

La Bataille-du-Moulin-à-Vent est un lieu d'importance historique nationale pour la raison suivante :

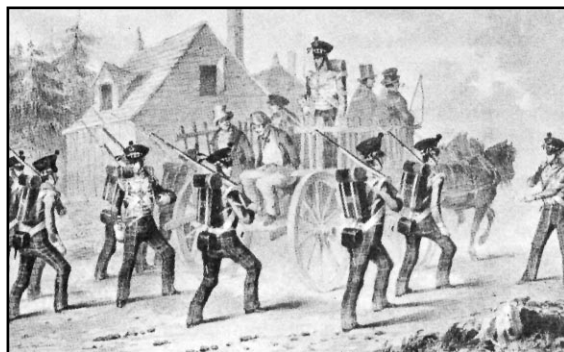
À cet endroit, les forces britanniques, formées de troupes impériales et coloniales, remportèrent la victoire contre des « Chasseurs » américains et des rebelles canadiens qui tentèrent une invasion en novembre 1838.

4.2 Contexte historique

Le soulèvement dans l'ouest du Haut-Canada en 1837 eut peu d'effet sur les habitants des districts de l'est, qui demeurèrent loyaux à la Couronne. Cependant, des incidents frontaliers subséquents et des invasions à petite échelle par des rebelles canadiens et leurs sympathisants américains à partir de bases aux États-Unis soulevèrent des craintes dans les communautés comme Prescott au sujet de la possibilité d'incursions transfrontalières. Des « loges de Chasseurs » secrètes organisèrent les sympathisants américains en bandes armées devant appuyer les rebelles dans l'attaque des villes frontalières et la « libération » des Canadiens « opprimés ». En mai 1838, l'un de ces groupes, conduit par un dénommé Bill Johnston, qui s'était arrogé le titre d'« amiral de la Marine patriotique », captura le vapeur *Sir Robert Peel* alors qu'il s'était arrêté pour prendre du bois dans son trajet vers l'amont à partir de Prescott.

En novembre 1838, une force armée de plus de 200 rebelles canadiens exilés et de « Chasseurs » américains quittèrent en bateau à voile Millen's Bay, dans l'État de New York, dans l'intention de capturer le fort Wellington et de rallier à leur cause la population locale. Durant la nuit du 11 au 12 novembre, le débarquement à Prescott échoua après que l'alarme ait été donnée. Une partie de la force d'invasion poursuivit sa route sur le fleuve 1,5 kilomètre en aval et débarqua à la Pointe-du-Moulin-à-Vent, au village de Newport.

Le jour suivant, les troupes d'invasion, munies de deux canons de campagne légers, s'emparèrent du moulin, du village de Newport et des champs environnants. Pendant ce temps, une force composée de troupes régulières britanniques et d'un important contingent de miliciens locaux se rassembla au fort Wellington. Le mardi 13 novembre, les forces loyalistes combinées attaquèrent le village sur deux fronts et forcèrent les troupes d'invasion à battre en retraite aux confins des maisons de pierre de Newport et du moulin. Il y eut des pertes de part et d'autre et la bataille se termina à la fin de l'après-midi.



*Le 71st Highland Light Infantry escorte des prisonniers vers Kingston
(Archives nationales du Canada)*



Les 14 et 15 novembre, d'autres troupes britanniques arrivèrent de Kingston, notamment un contingent de l'Artillerie royale avec plusieurs canons lourds. Les forces britanniques se déployèrent en un grand arc autour de Newport. Les Britanniques avaient aussi trois vapeurs armés au large de la rive, encerclant ainsi la petite force d'invasion. Au milieu de l'après-midi, le vendredi 16, les canons de campagne britanniques avaient été déployés sur une élévation, à environ 400 mètres du village. Ces canons, et les navires armés sur le fleuve, commencèrent à bombarder le village et le moulin. Après plusieurs heures de bombardement, toute résistance armée cessa et la plupart des envahisseurs furent faits prisonniers.

NOTE : Le bâtiment dominant de la Pointe-du-Moulin-à-Vent, à l'époque de la bataille, était un gros moulin à vent en pierre construit autour de 1832 par un marchand des Indes occidentales, Thomas Hughes, dans le cadre de l'aménagement de la collectivité environnante de Newport. Doté de deux meules en pierre, le moulin n'était pas viable sur le plan économique et était probablement inactif depuis quelque temps déjà, avant que n'y survienne la bataille.

4.3 Endroit désigné

L'« endroit désigné » situe et décrit le lieu - ses ressources et valeurs - en fonction de la désignation d'importance nationale, peu importe à qui appartient l'endroit actuellement ou ses limites territoriales. Les recherches historiques indiquent que la propriété actuelle de Parcs Canada à la Pointe-du-Moulin-à-Vent ne représente que 10 % environ du champ de la bataille de 1838.

D'après l'objectif de commémoration du lieu et les archives historiques de la bataille, le LHNC de la

Bataille-du-Moulin-à-vent comprend, en tant qu'endroit désigné, les éléments suivants :

- des terres qui s'étendent à partir du moulin en un arc semi-circulaire d'environ 400 mètres de rayon;
- la partie du fleuve qui borde le moulin en un arc semi-circulaire d'environ 400 mètres de rayon.

Le LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, en tant qu'endroit désigné, est apprécié en raison de son association avec :

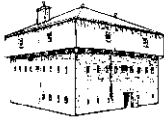
- la victoire des forces loyalistes contre une force d'invasion en novembre 1838.

Le LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, en tant qu'endroit désigné, est apprécié en raison de ses caractéristiques physiques, notamment :

- son lien direct avec la bataille;
- le patrimoine bâti et les caractéristiques du paysage qui ont persisté à travers les âges - le tracé de la route, le moulin à vent et la maison en pierre, les hauteurs au nord du lieu, les grands champs, la rive et le fleuve - qui tous permettent de mieux comprendre et apprécier les événements qui s'y sont produits en novembre 1838;
- la vue panoramique aux étages supérieurs du moulin vers le sud, de l'autre côté du fleuve, en amont et en aval de ce dernier et au nord, au-delà du champ de bataille qui donne des repères visuels et permet ainsi de mieux comprendre et apprécier les événements qui s'y sont produits en novembre 1838.

4.4 Lieu

Aux fins de l'énoncé d'intégrité commémorative, le lieu désigne les deux hectares de terres décrits comme le lieu



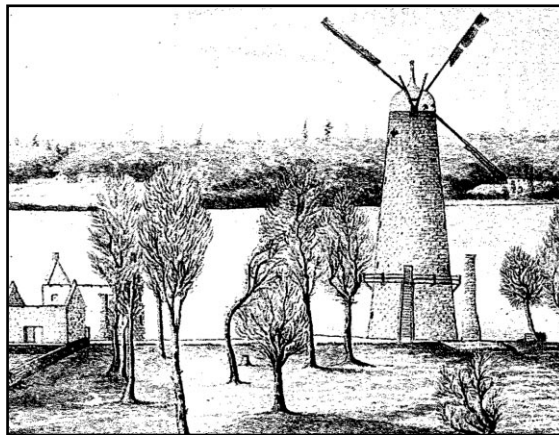
historique national du Canada de la Bataille-du-Moulin-à-Vent du Canada.

Le lieu est évalué ci-dessous, selon les volets suivants des ressources culturelles : patrimoine bâti et ressources archéologiques. Se reporter à la section « Endroit désigné » ci-dessus au sujet du paysage culturel. En ce qui concerne les collections, il existe un seul objet dont le lien direct avec la bataille du Moulin-à-Vent a pu être confirmé et il fait partie de la collection du LHNC du Fort-Wellington.

Patrimoine bâti

La tour du moulin à vent est apprécié en raison :

- de sa valeur comme symbole de la victoire loyaliste contre un envahisseur;
- du symbole d'un monument commémoratif - *Pro Patriae* - des morts au combat;
- de son association avec la bataille;
- de son imposante forme physique et du gros œuvre - sa hauteur en fait un point de repère et rappelle son utilisation militaire et sa construction en grosse maçonnerie qui a résisté au bombardement de l'artillerie et servi de bastion pendant la bataille;



*Le moulin à vent de Prescott, après la bataille
(Archives nationales du Canada)*

- des éléments de sa conception, notamment les ouvertures de fenêtre et de porte qui témoignent de son utilisation pendant la bataille;
- de sa situation géographique et des environs immédiats qui en rehaussent la hauteur et le statut de point de repère, vu à la fois du fleuve et des terres.

Ressources archéologiques

Il a été décidé de traiter toutes les ressources archéologiques de la Bataille-du-Moulin-à-Vent qui étaient directement associées à la bataille comme des ressources culturelles de niveau 1. Les ressources archéologiques connues de niveau 1 comprennent les vestiges des bâtiments et d'autres structures du village de Newport détruits pendant la bataille et des artefacts de cette dernière. Il existe un répertoire complet des ressources archéologiques connues.

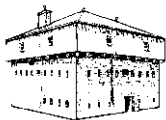
Les ressources archéologiques sont appréciées en raison :

- des vestiges tangibles et de la valeur de recherche qui contribuent à une meilleure compréhension des événements, des manœuvres, de la culture matérielle et de la nature de la bataille;
- des éléments physiques qui ont persisté.

4.5 Messages

Les messages d'importance nationale découlent des raisons qui justifient la commémoration du lieu. Un bon message met l'accent sur les connaissances et la compréhension que le plus grand nombre possible de Canadiens devraient avoir au sujet de l'importance nationale du lieu.

Principal message d'importance nationale :



- lieu d'une victoire des forces loyalistes contre une force d'invasion en novembre 1838.

Messages contextuels d'importance nationale :

- la Rébellion de 1837 a été suivie d'une période d'agitation où il y avait menace que les Américains n'envahissent ou n'effectuent des raids dans les collectivités frontalières du fleuve Saint-Laurent;
- une organisation américaine secrète connue sous le nom de « Loge des Chasseurs » fut formée pour appuyer et fomenter la rébellion au Haut-Canada;
- les conséquences importantes de la capture et de l'incendie du *Sir Robert Peel*;
- la milice et la question de la loyauté à Prescott et dans les régions voisines;
- la composition des unités de la milice qui ont participé à la bataille;
- les conséquences de la bataille - le sort des prisonniers et les tensions qui ont persisté à la frontière.
- la conception, la construction et le fonctionnement du moulin qui illustrent la rareté de ce genre de construction;
- les éléments évolutifs du bâtiment qui montrent son utilisation comme moulin, caserne, station de guet et phare;
- la désignation d'« édifice classé » du moulin, selon la Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine;
- les vestiges archéologiques du village qui témoignent de son sort après la bataille;
- les liens locaux avec le lieu et son importance comme point de repère local;
- les liens locaux avec le lieu;
- l'intérêt manifesté très tôt par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada à l'égard du champ de bataille, et qui en a fait un lieu historique national en 1920.

4.6 Autres valeurs patrimoniales

Outre ces ressources qui symbolisent ou représentent l'importance nationale du lieu historique national du Canada de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, il existe sur place des valeurs matérielles et associatives qui contribuent au caractère patrimonial du lieu et enrichissent l'expérience que vivent les visiteurs.

Le lieu

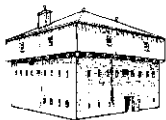
Autres thèmes historiques reliés au lieu historique national du Canada de la Bataille-du-Moulin-à-Vent :

Ressources archéologiques

Les ressources archéologiques connues au LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent et qui ont trait à des périodes qui ne sont pas commémorées comprennent des ressources datant de la construction du moulin, de la période d'occupation après la bataille, de la conversion en phare et de son occupation de 1873 à 1923. Il existe un répertoire complet des ressources archéologiques connues.

Les sites archéologiques de niveau 2 sont appréciés en raison :

- des vestiges tangibles et de la valeur de recherche qui contribuent à une meilleure compréhension de son occupation, de son fonctionnement, de son évolution et de la vie sociale;
- des éléments physiques qui ont persisté.



Autres messages patrimoniaux

- le moulin est un lieu historique national;
- chaque endroit du patrimoine fait partie d'un réseau national et international;
- le patrimoine culturel et naturel mis en valeur à ces endroits est notre héritage en tant que Canadiens et fait partie importante de notre identité;
- le moulin est un édifice fédéral du patrimoine;
- la conception et les éléments physiques du moulin témoignent de ses différentes fonctions au fil des ans;
- le village de Newport autrefois dynamique et ponctué de maisons, de clôtures et de murs en pierre ne s'est jamais remis de la destruction de la bataille;
- les habitants de la localité ont des liens familiaux avec le lieu : la milice, la bataille, le phare, etc.;
- la bataille du Moulin-à-Vent a très rapidement retenu l'attention de la CLMHC.



5.0 FORT-WELLINGTON : ÉTAT ACTUEL DE L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE ET PROBLÈMES

5.1 Endroit désigné

L'endroit désigné sera conservé si :

- la forme et le gros œuvre des ressources bâties qui existent encore, datant de la guerre de 1812 et de la période de la Rébellion, sont sauvegardés et entretenus, conformément à la Politique sur la gestion des ressources culturelles du ministère du Patrimoine canadien;
- le caractère historique des deux édifices (les anciennes casernes palissadées et l'hôpital) sur la rue East est préservé, grâce à la collaboration et à l'aide des propriétaires;
- les vues panoramiques du fort Wellington au sud, au sud-est et au sud-ouest sont maintenues afin de mieux faire comprendre les liens historiques et la raison d'être militaire;
- rien ne vient obstruer les vues au nord à partir de la route, de la rive et du fleuve jusqu'au glacis, les ouvrages en terre et le troisième étage du blockhaus;
- la fortification militaire dans la redoute est maintenue ou améliorée;
- les aménagements futurs au nord, à l'est et à l'ouest du lieu respectent les profils visibles du lieu afin de mieux faire comprendre l'orientation historique et l'imposante présence de la fortification;
- les décisions sur la protection ou la mise en valeur des ressources d'importance nationale, des valeurs et des messages sont

fondées sur des connaissances complètes et précises du lieu.

État actuel de l'endroit désigné :

- les ressources d'importance nationale du lieu sont actuellement sauvegardées et gérées selon la Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada et le code de pratique du BEEFP.
- Comme le secteur riverain appartient à Parcs Canada, toutes les perspectives importantes sur le fleuve seront bien protégées des intrusions visuelles.

Problèmes liés à l'intégrité commémorative :

- le réaménagement possible au nord, à l'est et à l'ouest du lieu dans un secteur en grande partie résidentiel pourrait nuire aux profils visibles du lieu, s'il n'est pas convenablement réalisé.

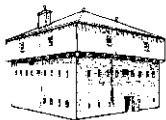
5.2 Ressources culturelles

Le paysage culturel du lieu sera conservé si :

- rien ne vient obstruer les vues au sud sur la route, la rive et le fleuve;
- les terrains dégagés actuels du glacis et le terrain en pente vers la rive sont conservés pour préserver la nature et les caractéristiques militaires du XIX^e siècle;
- la végétation du lieu est gérée de façon à améliorer les liens historiques et visuels à l'intérieur du lieu et au-delà;
- toute intervention ou ajout proposé au paysage respecte le caractère historique et les valeurs définies.

Le patrimoine bâti sera conservé si :

- l'implantation, la forme et le gros œuvre du patrimoine bâti sont sauvegardés et maintenus par des experts techniques et



- professionnels, conformément à la Politique sur la gestion des ressources culturelles;
- un régime régulier de surveillance et d'entretien existe et fait partie intégrante du programme de conservation;
- le gros œuvre original qui doit être remplacé l'est tel quel;
- les espaces dégagés et le tracé de la circulation sont respectés et maintenus;
- les détails du bâtiment original - les accessoires, les finis et autres éléments - sont sauvegardés et maintenus;
- toutes les interventions sont fondées sur une solide connaissance de l'histoire du bâtiment;
- les interventions dans les édifices fédéraux du patrimoine sont conformes au code de pratique du BEEFP.

Les ressources archéologiques seront conservées si :

- la collection du LHNC du Fort-Wellington est regroupée;
- toute intervention physique au lieu est précédée d'une consultation archéologique conforme aux normes professionnelles;
- les dossiers des fouilles archéologiques (rapports, notes et artefacts) sont établis, bien tenus et accessibles aux fins de la recherche et de la mise en valeur.

La collection de niveau 1 du lieu sera conservée si :

- les dossiers de la collection du LHNC du Fort-Wellington précisent les ressources de niveau 1, de niveau 2 et autres;
- l'emplacement et l'état des objets reliés au lieu sont correctement répertoriés;

- les efforts futurs d'acquisition portent sur les périodes visées par l'objectif de commémoration.

État actuel des ressources culturelles :

- Le paysage culturel est actuellement géré conformément à son caractère et à ses valeurs historiques.
- Les ressources du patrimoine bâti du fort sont actuellement gérées et conservées selon la Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada et le code de pratique du BEEFP. Les lacunes constatées dans le Rapport sur l'état des parcs de 1997 sont corrigées au cours du cycle normal du plan d'affaires. La caponnière est l'objet d'un projet d'immobilisations en 1999 pour la rejointoyer, remplacer le revêtement de sol et atténuer les impacts de fouilles archéologiques. Le toit des latrines sera réparé en 1999. La palissade - principale porte d'entrée - a été réparée en 1998. Un plan d'immobilisations à long terme a été élaboré et d'autres projets seront mis en œuvre au besoin. Le LHNC du Fort-Wellington continuera à présenter un compte rendu de l'état des ressources, par le biais du Rapport sur l'État des parcs et l'Examen national des biens.
- Les ressources archéologiques du lieu sont protégées et les registres pertinents sont complets. D'autres travaux d'atténuation des impacts et de récupération sont prévus lorsque des projets d'immobilisation seront proposés. D'autres recherches ont été ciblées pour la période de la guerre de 1812.
- La collection est correctement gérée selon la Politique sur la gestion des ressources culturelles et des ressources de niveau 1 et de niveau 2 ont été identifiées.



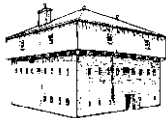
Problèmes liés à l'intégrité commémorative :

- Même si le blockhaus est en bon état, l'intérieur a été modifié et son apparence n'est pas celle qui existait pendant la période de la Rébellion. Il n'illustre donc pas avec exactitude l'apparence pendant la période commémorée. Des améliorations du mobilier et du programme d'interprétation sur la période de la Rébellion seront apportées si les résultats des recherches et les fonds des immobilisations le permettent. Aucune modification importante n'est proposée au blockhaus; son évolution sera respectée.
- Le corps de garde a été enregistré et démantelé au début des années 1970 en raison de sa décrépitude. Pendant quelques années, les éléments ont été entreposés sur place dans l'intention de reconstituer le bâtiment, lorsque les fonds le permettraient. On ne retrouve plus ces éléments; on a demandé au personnel du Centre des services de l'Ontario de déterminer s'ils existent, et si oui, si le corps de garde peut être rebâti.
- Les quartiers des officiers ont été restaurés dans les années 1960. Les recherches effectuées par le Bureau des édifices fédéraux du patrimoine en 1990 ont indiqué que la restauration n'est pas fidèle en ce qui concerne des détails des fenêtres et des portes. On cherchera les occasions de corriger les impressions des visiteurs grâce à un programme d'interprétation plus précis et par du mobilier plus représentatif de la période de la Rébellion, mais la conception architecturale actuelle sera maintenue afin de respecter l'évolution du bâtiment.
- La collection manque d'objets concernant la période commémorée. La portée actuelle de l'énoncé sur les collections est désuète et doit mieux refléter l'objectif de commémoration du lieu.
- Il faut effectuer une analyse et interpréter les résultats des fouilles archéologiques menées antérieurement au lieu. Il avait été envisagé, dans les années 1980, de refaire la surface du terrain de parade dans le fort, qui était originellement un pavé (constitué de cailloux partiellement appareillés et étroitement tassés). Cette suggestion n'a pas été retenue parce qu'il a été déterminé qu'une surface en gazon convenait mieux à l'utilisation quotidienne et respectait les normes d'accès physique pour les personnes handicapées. Le pavé original du terrain de parade intérieur est intact sous plusieurs couches de sol et il restera là.
- L'information archéologique sur la période de la guerre de 1812 est incomplète. Il faudra profiter d'occasions de compléter la base de données, lorsque des projets s'y prêteront.
- Des ressources archéologiques situées dans le secteur riverain, en particulier dans la portion vendue à la ville, ne sont pas correctement consignées et pourraient être perdues si des fouilles ne sont pas effectuées avant tout aménagement.

5.3 Messages

Les programmes de communication sur le patrimoine seront efficaces si :

- la diversité des publics et des marchés est prise en compte;
- des pratiques de mise en valeur de qualité et les messages importants sont intégrés aux programmes;



- le contenu, la qualité et la prestation du programme sont suivis de près.

Des mesures et des méthodes de mesure seront adoptées pour déterminer l'efficacité de la prestation, c'est-à-dire si les publics cibles comprennent les messages fondés sur les objectifs d'apprentissage. Les mesures de l'efficacité devront tenir compte des éléments suivants :

- une combinaison des expériences à l'extérieur du lieu et sur place est utilisée pour répondre aux besoins des visiteurs et autres;
- les messages d'importance nationale sont communiqués à tous les publics cibles importants, aux endroits appropriés, et à l'aide des méthodes pertinentes.

Problèmes actuels de la communication des messages d'importance nationale :

- La présentation de la vie de la garnison du *Royal Canadian Rifle Regiment*, de 1843 à 1854, ne communique pas les principaux messages sur l'importance nationale du fort.
- La perte de deux bâtiments essentiels à l'intérieur du fort (corps de garde et cuisines) nuit beaucoup à la présentation complète de la vie quotidienne au lieu, pendant la période de la Rébellion.
- Les récits de la fondation de Prescott, de l'évolution des relations entre la ville et le fort et de la création du lieu historique national ne sont pas suffisamment mis en valeur.



6.0 BATAILLE-DU-MOULIN-À-VENT : ÉTAT ACTUEL DE L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE ET PROBLÈMES

6.1 Endroit désigné

L'endroit désigné sera conservé si :

- la forme et le gros œuvre du moulin sont préservés;
- la présence physique dominante (hauteur) de la tour du moulin sur le champ de bataille environnant est maintenue grâce à la collaboration et à l'aide de la collectivité locale et des propriétaires fonciers privés;
- les vues des étages supérieurs du moulin au sud vers le fleuve, au sud-est en aval du fleuve, au sud-ouest en amont du fleuve et au nord vers les hauteurs des terres au-delà de la route 2 sont préservées;
- le caractère historique du bâtiment restant à l'extérieur du lieu est préservé grâce à la collaboration et à l'aide du propriétaire;
- le reste de l'espace libre de l'ancien village de Newport, au nord des hauteurs où les batteries avaient été installées à l'époque est préservé dans son état actuel de pâturages, grâce à la collaboration et à l'aide de la collectivité et des propriétaires fonciers privés;
- rien ne vient obstruer la vue sur le rivage historique : croissance excessive de la végétation ou constructions;
- l'aménagement futur du champ de bataille respecte le caractère historique de l'endroit grâce à la collaboration et à l'aide des propriétaires fonciers privés et de la collectivité locale;
- les décisions concernant la protection ou la mise en valeur des ressources, des valeurs et des messages d'importance nationale sont fondées sur des connaissances complètes du lieu.

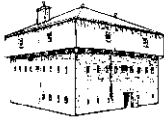
Problèmes d'intégrité commémorative :

- le caractère naturel non aménagé de l'endroit désigné a largement été compromis par les récents aménagements résidentiels et commerciaux. Le zonage municipal qui permet le développement industriel à l'est du moulin pourrait continuer à amoindrir les valeurs de l'endroit désigné, si ces terrains sont aménagés.
- La présence d'une route et d'une voie ferrée compromet l'apparence du lieu.
- La maison d'époque en pierre, près du moulin, a récemment été modifiée par son propriétaire.

6.2 Ressources culturelles

La tour du moulin sera conservée si :

- l'implantation, la forme et le gros œuvre de la tour sont sauvegardés et maintenus par des experts techniques et professionnels, conformément à la Politique sur la gestion des ressources culturelles;
- le gros œuvre original qui doit être remplacé l'est tel quel;
- un régime régulier de surveillance et d'entretien existe et fait partie intégrante du programme de conservation;
- tout ajout, réparation ou intervention est conforme aux valeurs historiques définies et au caractère patrimonial de la tour;
- ses changements évolutifs sont respectés;
- les espaces dégagés et le tracé de la circulation sont respectés et maintenus;



- les détails de la charpente originelle sont sauvegardés et entretenus;
- toute intervention est fondée sur une solide connaissance de l'histoire du bâtiment;
- les interventions dans cet édifice fédéral du patrimoine sont conformes au code de pratique du BEEFP.

Les ressources archéologiques seront conservées si :

- toute intervention physique au lieu, y compris au secteur riverain qui voisine le lieu, est précédée d'une consultation archéologique conforme aux normes professionnelles;
- les dossiers des fouilles archéologiques (rapports, notes et artefacts) sont établis, bien tenus et accessibles aux fins de la recherche et de la mise en valeur.

État actuel des ressources culturelles :

- Le moulin est en bon état.
- Les ressources archéologiques sur les terres de Parcs Canada sont protégées et gérées

selon la Politique sur la gestion des ressources culturelles. Les ressources archéologiques sous-marines au large de la Pointe-du-Moulin-à-Vent n'ont pas été documentées. Les courants sont trop forts dans le secteur et l'accès à l'eau à cet endroit n'est pas recommandé. Il y a aussi danger d'érosion.

Problèmes liés à l'intégrité commémorative :

- Les ressources archéologiques se trouvant sur les terres privées où s'est déroulée la bataille ne sont pas consignées. Il n'y a pas non plus de registres sur les ressources archéologiques sous-marines au large de la côte.

6.3 Messages

Il n'y a actuellement aucun problème concernant les messages à ce lieu. *Les Friends of Windmill Point* offrent un programme estival d'interprétation et des expositions extérieures fixes sont offertes au public lorsque la tour est fermée.



Le moulin à vent en 1878



7.0 PROBLÈMES OPÉRATIONNELS

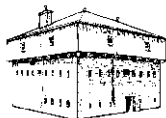
À l'heure actuelle, les problèmes opérationnels au fort sont les suivants :

- Il faut s'assurer que les installations d'accueil et d'orientation des visiteurs du fort conviennent à la présentation des messages du lieu et aux besoins des visiteurs.
- Il faudra adopter un programme régulier d'améliorations des immobilisations, soit améliorer le centre d'accueil des visiteurs et le centre d'entretien afin d'assurer un fonctionnement efficace. Les travaux à cet égard ont commencé en 1999.
- Il n'y a ni eau courante ni toilettes au fort. Il est, pour cette raison, assez difficile d'offrir une gamme élargie de programmes spéciaux, car plus de 150 mètres séparent le terrain de parade et le centre d'accueil des visiteurs. La distance à parcourir pour escorter les enfants et les personnes âgées de l'intérieur du fort au centre d'accueil des visiteurs pendant les programmes spéciaux, en particulier lorsqu'il ne fait pas beau, nuit aux visites. En outre, il faut interrompre les programmes lorsque des personnes ont besoin d'aide pour se rendre aux toilettes à temps. Des activités spéciales comme des repas d'époque ne peuvent être régulièrement offerts. Des mesures de lutte contre les incendies ne peuvent pas être organisées.
- Aucune stratégie exhaustive n'est prévue pour construire des installations et offrir des services aux visiteurs dans le secteur riverain.

7.2 Lieu historique national du Canada de la Bataille-du-Moulin-à-Vent

Actuellement, un seul problème opérationnel se pose au LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent :

- les toilettes et les services aux visiteurs ne sont pas suffisants au moulin.



8.0 VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS

Vision des LHNC du Fort-Wellington et de la Bataille-du-Moulin-à-Vent

La vision pour ces deux lieux découle d'une combinaison des politiques de Parcs Canada en matière de protection et de gestion des lieux historiques nationaux et des idées présentées par le public, au cours du programme de consultations publiques. Les énoncés de vision décrivent l'état idéal des deux lieux historiques dans 10 à 15 ans.

8.1 Vision pour le lieu historique national du Canada du Fort-Wellington

À l'avenir, Parcs Canada continuera de gérer le LHNC du Fort-Wellington et de commémorer son rôle dans la guerre de 1812 et la Rébellion de 1837. Ses ressources culturelles continueront d'être protégées et les visiteurs pourront d'en apprendre davantage au sujet de son importance historique nationale. Le Fort conservera et élargira son programme d'interprétation costumée et d'animation, de même que son programme de tir à la poudre noire. Les programmes éducatifs et les activités estivales destinées aux enfants continueront d'être des éléments importants de la gamme de services que le Fort offre aux visiteurs.

Le LHNC du Fort-Wellington continuera d'être une des principales attractions touristiques de la région. Il cherchera à attirer plus de visiteurs grâce à des activités spéciales. Les activités de promotion et de mise en valeur du Fort seront intensifiées et liées à d'autres attractions patrimoniales et services touristiques offerts à Prescott et dans les environs. En consultation avec la communauté locale et avec la grande famille de Parcs

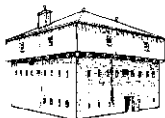
Canada, le lieu mettra en place un plan de marketing stratégique qui fera l'objet d'un examen régulier.

Le secteur riverain demeurera avant tout un espace dégagé non aménagé. On cherchera cependant des occasions de tirer profit de son potentiel d'interprétation tout en préservant ses qualités esthétiques - dégagement, vues du fleuve et le fort, ambiance naturelle. Le concept de sentiers de randonnée ou de pistes cyclables le long du rivage sera exploré de concert avec des intervenants de la communauté. On pourrait ainsi établir un lien physique entre les lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Wellington et de la Bataille-du-Moulin-à-Vent. Des panneaux d'interprétation installés le long du sentier pourraient présenter l'histoire du secteur riverain au XIX^e siècle.

Les activités du Fort susciteront davantage l'intérêt et la participation de la communauté de Prescott et des environs. La participation active des bénévoles permettra d'améliorer le programme d'interprétation. Le LHNC du Fort-Wellington conservera un effectif de



Activités estivales au fort.



professionnels du patrimoine à la fois compétents et dévoués.

8.2 Vision pour le lieu historique national du Canada de la Bataille-du-Moulin-à-Vent

À l'avenir, le LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent sera un petit lieu historique en plein essor géré par une organisation (*Friends of Windmill Point*) motivée et inspirée. Des programmes additionnels seront offerts au public et on mettra davantage l'accent sur la transmission de messages exacts, conformément à l'énoncé d'intégrité commémorative et compte tenu des recherches courantes sur l'histoire, la culture matérielle et l'archéologie.

La promotion du lieu sera faite conjointement avec d'autres attractions patrimoniales de la région. On améliorera les installations destinées aux visiteurs, notamment les toilettes, afin d'accueillir le nombre accru de visiteurs et d'encourager les séjours prolongés. On incitera les amateurs de pique-nique, les marcheurs et autres à fréquenter les lieux dans leurs loisirs. Des panneaux améliorés, une promotion accrue et un sentier reliant le moulin au fort Wellington rendront le lieu plus accessible.

8.3 Principes directeurs

Les principes directeurs suivants sont le lien entre les visions, les politiques et les mesures prises. Ils ont servi à élaborer le plan directeur et continueront à guider la direction et à orienter l'utilisation future du lieu.

Préserver et mettre en valeur les ressources culturelles

La préservation des ressources culturelles au fort et au moulin et la mise en valeur de leur

importance historique nationale constituent la mission prépondérante des lieux.

Poursuivre les activités d'intendance et chercher à conclure des partenariats

Les deux lieux continueront d'appartenir à Parcs Canada, pour le bénéfice de tous les Canadiens.

La protection de leurs valeurs historiques est un avantage public auquel contribueront tous les contribuables.

Parcs Canada conclura des partenariats afin d'offrir des programmes patrimoniaux améliorés et complémentaires.

Les intervenants de la communauté joueront un rôle vital dans l'élaboration et la mise en valeur des lieux, grâce aux partenaires et à la collaboration directe avec les directeurs des lieux.

Conserver les ressources naturelles

Les caractéristiques naturelles et les habitats, y compris les milieux sous-marins, seront protégés et gérés pour en assurer la viabilité à long terme.

Favoriser les activités récréatives

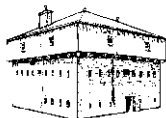
Les activités récréatives qui respecteront les valeurs historiques de deux lieux seront autorisées.

Favoriser l'intégration régionale

L'aménagement et l'exploitation des lieux contribueront aux attractions touristiques de Prescott et des environs.

Gérer les recettes

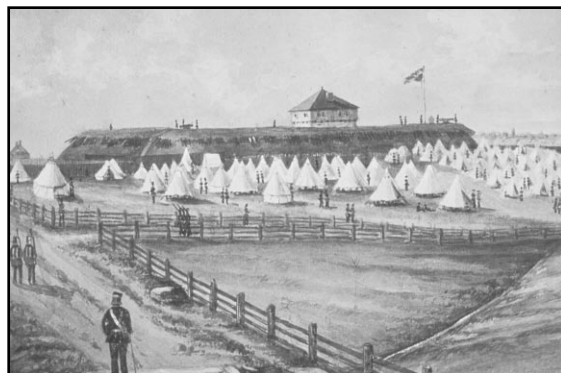
Une solide base de recettes servant à l'exploitation et à l'entretien des lieux sera mise en place grâce à des décisions et des pratiques commerciales innovatrices et rentables.



9.0 MESURES VISANT À ASSURER L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE DU LHNC DU FORT-WELLINGTON

9.1 Endroit désigné

- Le caractère non aménagé et dégagé des terres de Parcs Canada qui entourent le fort et qui longent le fleuve sera maintenu.
- Parcs Canada travaillera de concert avec la ville et tout promoteur des terrains riverains vendus à la ville de Prescott afin que l'aménagement futur respecte les modalités établies dans la vente de ces terres à la municipalité.
- Parcs Canada participera à la planification de l'utilisation des sols et au processus d'aménagement des terres et des eaux contiguës au fort afin d'encourager des utilisations appropriées et compatibles.



Croquis historique d'un rassemblement au fort.

9.2 Lieu

- Toute plantation d'arbres à l'intérieur de l'endroit désigné respectera les vues et les panoramas visibles du fort.
- Le blockhaus, les latrines, les quartiers des officiers et la caponnière seront entretenus

conformément à des normes optimales de conservation.

- Un plan d'immobilisations à long terme sera mis en œuvre afin de surveiller et d'entretenir les ressources bâties du lieu.
- Les ressources culturelles reliées à la guerre de 1812 et à la période de la Rébellion seront entretenues conformément à des normes optimales de conservation.
- Les ressources archéologiques continueront d'être protégées et surveillées selon des normes optimales.
- Des fouilles archéologiques sur la période de la guerre de 1812 seront entreprises pour mieux comprendre et mettre en valeur cet aspect de l'histoire du lieu.
- Des interventions importantes ne sont pas prévues, mais l'intérieur du blockhaus sera graduellement modifié pour mieux y refléter son apparence et sa fonction pendant la période de la Rébellion, grâce à l'utilisation de meubles d'époque, d'expositions et de nouveaux programmes d'interprétation.
- Lorsque des occasions se présenteront, des objets historiques reliés à la guerre de 1812 et à la période de la Rébellion seront achetés.
- La portée de l'énoncé sur les collections sera revue pour mieux refléter l'orientation décrite dans l'énoncé d'intégrité commémorative.

9.3 Messages

- Le programme de mise en valeur du patrimoine sera modifié pour mettre davantage l'accent sur le rôle du lieu pendant la guerre de 1812 et la Rébellion, de sorte que les visiteurs connaissent les messages d'importance nationale. Il faudra, pour ce faire, de nouvelles recherches



historiques, de nouveaux costumes et de nouveaux meubles, de nouveaux programmes et d'autres fouilles archéologiques. Un plan d'interprétation sera établi pour orienter cette nouvelle insistance sur les messages d'importance nationale.

- Le personnel du lieu poursuivra ses efforts pour déterminer l'efficacité de son programme de mise en valeur du patrimoine.
- Le personnel du lieu peut examiner l'opportunité de recréer ou de représenter symboliquement les cuisines et le corps de garde manquants, si la planification de l'interprétation montre que la reconstitution de l'un ou l'autre de ces édifices permettrait de mieux transmettre les messages d'importance nationale.

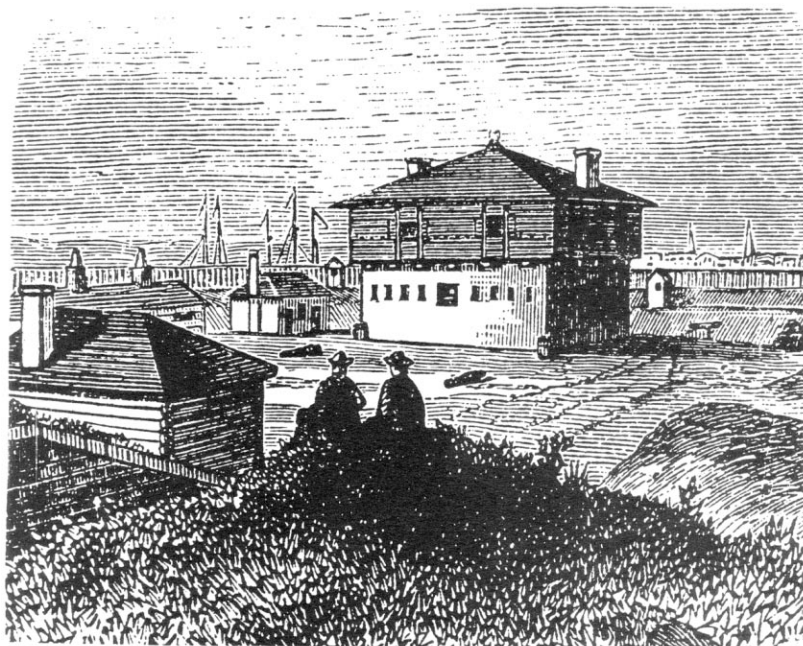
9.4 Autres valeurs patrimoniales

- Le programme de mise en valeur du patrimoine sera structuré pour présenter les

messages secondaires sur le patrimoine du lieu, avec plus de cohérence dans le contexte des messages principaux.

9.5 Questions opérationnelles

- Conclure des partenariats qui feront progresser notre mandat, augmenter le nombre de visiteurs et les avantages pour la collectivité.
- Planifier et favoriser les activités compatibles qui ont peu de répercussions sur les lieux mêmes du fort et du secteur riverain.
- Contribuer aux objectifs touristiques de Prescott et des environs.
- Tenir compte de l'intégrité commémorative dans l'élaboration de produits et de services commerciaux.
- Examiner périodiquement l'opportunité d'installer des toilettes sur place, à l'appui des programmes publics.

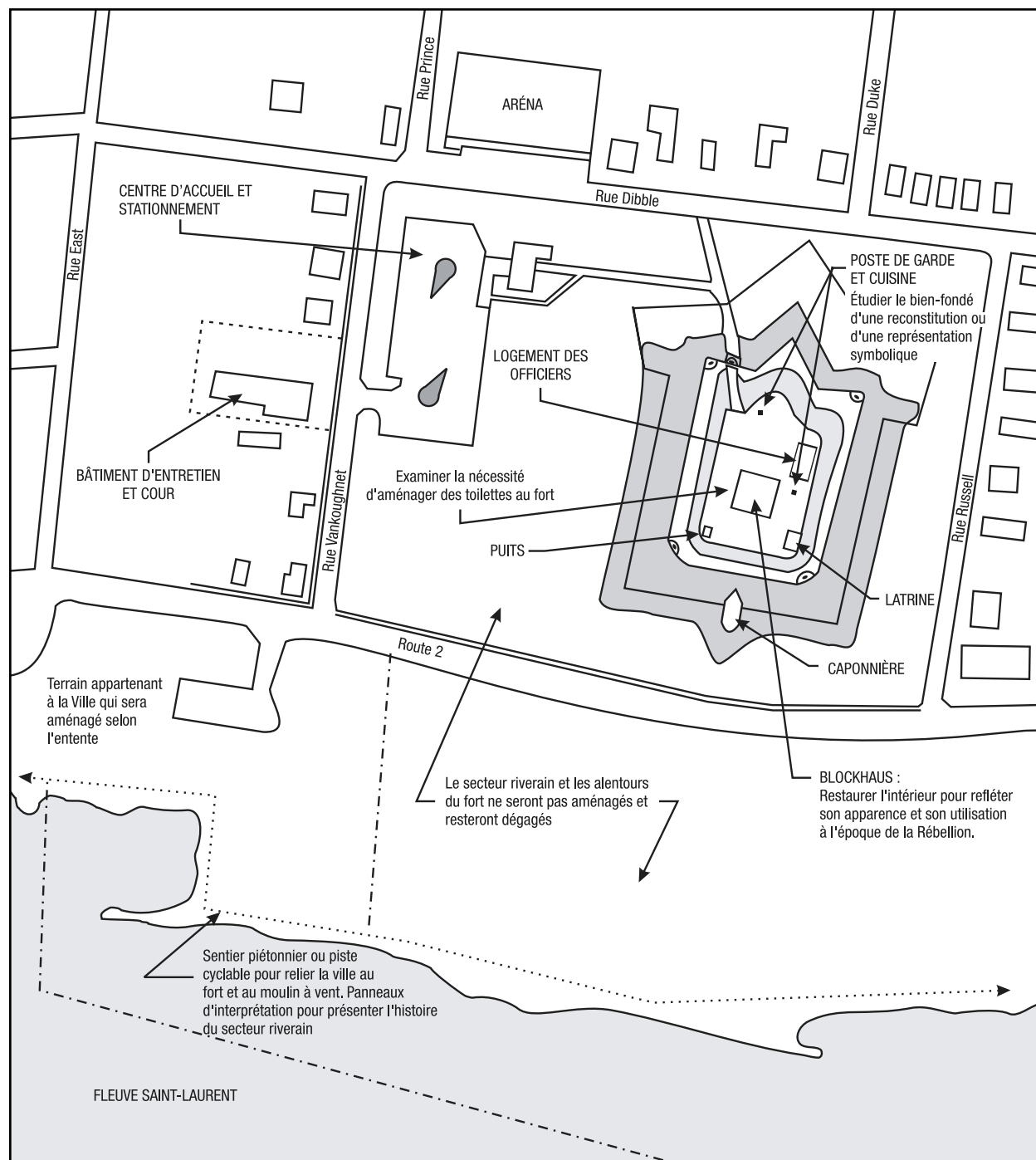


Dessin historique de l'intérieur du fort

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU

FORT-WELLINGTON

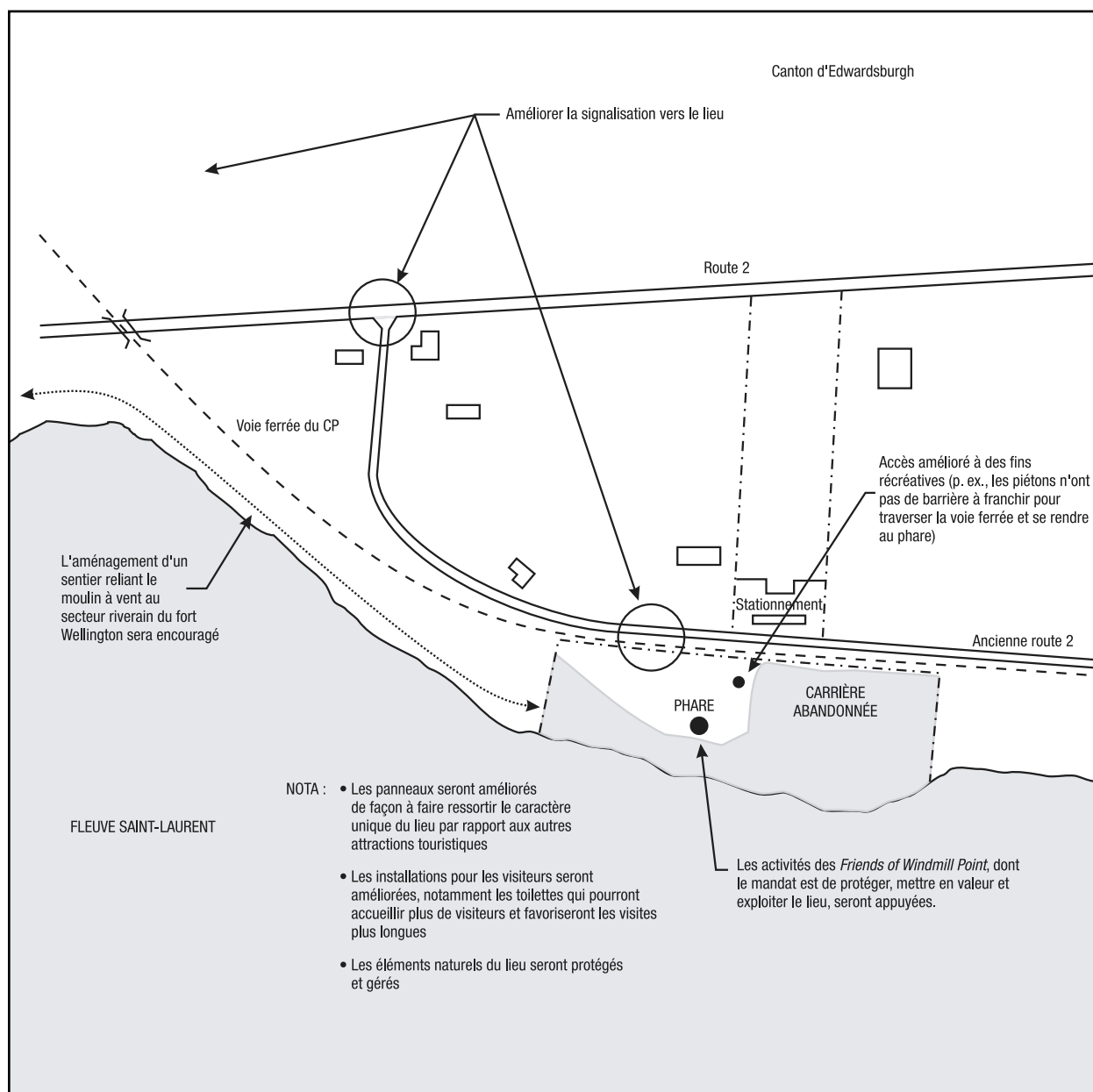
PROJETS PRÉVUS AU PLAN DIRECTEUR

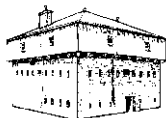


LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA

BATAILLE-DU-MOULIN-À-VENT

PROJETS PRÉVUS AU PLAN DIRECTEUR

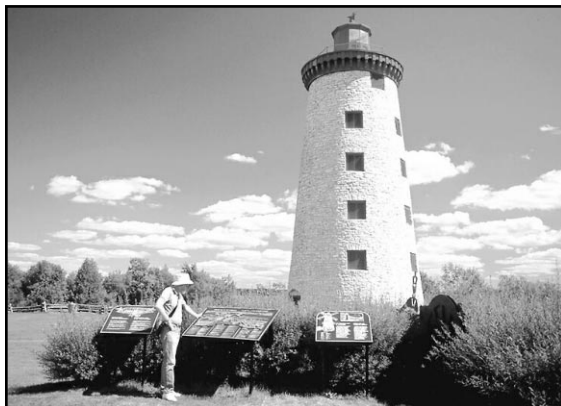




10.0 MESURES VISANT À ASSURER L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE DU LHNC DE LA BATAILLE-DU- MOULIN-À-VENT

10.1 Endroit désigné

- Parcs Canada sensibilisera davantage les propriétaires locaux aux valeurs de l'endroit désigné et les encouragera à gérer leurs terres d'une manière respectueuse des valeurs du lieu historique.
- Parcs Canada encouragera le canton d'Edwardsburg à reconnaître les valeurs historiques de l'endroit désigné et à adopter dans son plan municipal officiel des politiques qui protégeront ces valeurs.



Le moulin à vent et des panneaux d'interprétation.

10.2 Lieu

- Tous les plans visant le lieu et la charpente de l'ancien phare seront conformes à la Politique sur la gestion des ressources culturelles et aux normes de sécurité publique.

10.3 Autres valeurs patrimoniales

- Encourager et appuyer l'aménagement d'un sentier qui reliera le moulin au fort-Wellington.

10.4 Questions opérationnelles

- Appuyer les activités des *Friends of Windmill Point* dans leur mandat de protection, de mise en valeur et d'exploitation du lieu.



La bataille du moulin à vent (après l'attaque).

- Prévoir des activités récréatives écologiques et compatibles avec le caractère historique du lieu.
- Améliorer l'affichage du lieu et promouvoir le créneau unique qu'il occupe dans les attractions touristiques régionales.
- Protéger et gérer les caractéristiques naturelles reliées au lieu.



11.0 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DIFFUSION EXTERNE

11.1 LHNC du Fort Wellington

Le LHNC du Fort-Wellington s'efforce d'offrir aux visiteurs et aux publics visés par la diffusion externe des expériences de qualité au moyen de divers médias, notamment l'interprétation personnelle, les expositions, les intérieurs meublés avec des meubles d'époque, des démonstrations d'activités d'époque et de l'animation costumée, des brochures, des présentations audiovisuelles et une large gamme d'activités spéciales, de mai à décembre. Sur place, le programme de mise en valeur vise à communiquer, dans un contexte d'apprentissage amical, les messages sur l'importance nationale du LHNC du Fort-Wellington. Il s'adresse à des groupes d'enfants d'âge scolaire, à des personnes âgées, à des groupes d'intérêt spécial et à d'autres visiteurs qui viennent au Fort en petits groupes familiaux. Les programmes de diffusion externe s'adressent à des groupes à l'extérieur du lieu, par l'entremise d'un programme scolaire dynamique axé sur les objectifs des programmes d'études.

Objectifs du lieu

- Offrir une expérience patrimoniale de qualité à tous les visiteurs.
- S'assurer de la communication des messages d'importance nationale.
- Offrir toute une gamme de techniques d'interprétation, de sorte qu'un vaste éventail de visiteurs apprennent à connaître et à apprécier le lieu.

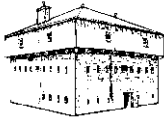
- Multiplier le nombre de programmes de diffusion externe offerts dans toute la région.
- Organiser des activités spéciales pendant toute la saison pour attirer la clientèle des visiteurs locaux.
- Créer une page web sur le lieu dans Internet afin de communiquer les messages patrimoniaux à un large public national et international.
- Communiquer les messages sur la politique et le mandat de Parcs Canada, en tant que membre de la famille des lieux historiques nationaux.

Analyse des marchés cibles

Le Fort prévoit répondre aux besoins de quatre marchés cibles définis dans son plan de marketing de 1998, au moyen de diverses initiatives.

1. Résidents locaux

Le personnel du Fort reconnaît qu'une communauté favorable et engagée est indispensable à la viabilité permanente du lieu. Pour répondre aux besoins de ce groupe, des activités spéciales sont prévues tout au long de la saison. Des laissez-passer saisonniers sont vendus à un faible coût afin d'encourager les visites répétées des résidents. Un certain nombre de journées gratuites (*Fête du Canada, Journée des enfants*) s'adressent aux résidents locaux qui n'ont peut-être pas les moyens de payer les droits d'entrée habituels. Ces journées sont parrainées par des clubs de services locaux. Les *camps de jour du patrimoine* offrent trois sessions aux enfants de sept à treize ans qui viennent participer à la vie du fort en se costumant et en prenant part à des activités du XIX^e siècle, sous la surveillance d'un personnel compétent. Les visites de fin de



semaine pour les enfants - les *Après-midi d'un officier subalterne* - offrent des activités en après-midi aux enfants, de façon moins



Activités de reconstitution au fort.

formelle. La participation du personnel aux activités locales et l'importante visibilité de tous les programmes publics améliorent la perception du lieu et favorisent l'appui et la fréquentation.

2. Personnel enseignant

Le Fort a reconnu ce groupe comme son client le plus important et continuera à organiser des programmes qui seront axés sur les besoins spéciaux du personnel enseignant. Le Fort offre des visites éducatives aux enfants d'âge scolaire de la région et d'autres régions de l'Ontario, du Québec et du nord des États-Unis et s'efforcera d'élargir ces programmes. Les groupes participent à une visite guidée du lieu historique, dirigée par des animateurs costumés. Des démonstrations et des activités complètent la visite.

Les programmes de diffusion externe ont été conçus en fonction des programmes d'études. Les séances offrent une gamme variée d'activités et comprennent des expériences pratiques avec des costumes d'époque et des reproductions. Les programmes de deux

heures sont offerts aux écoles où le personnel peut se rendre en automobile ou peuvent être intégrés à une visite guidée du lieu. Les programmes sont les suivants :

- 1^{re} année - *La vie d'un soldat* -
- 3^e année - *Protégeons la frontière* -
- 4^e année - *Un château fort canadien* -
- 7^e année - *La guerre de 1812* -
 - *La révolte gronde* -
 - *Découvrez des artefacts* -

Un programme spécial, *Noël à la caserne*, est offert aux jeunes enfants qui viennent au lieu et leur fait découvrir les traditions et les coutumes du passé par le bricolage, des jeux et de la musique.

Le Fort cherche également à percer le marché de l'éducation des adultes par l'élaboration et la commercialisation de programmes s'adressant à des groupes comme Elderhostel et des ateliers spéciaux pour les adultes et les personnes âgées.

3. Touristes régionaux

Les touristes régionaux qui ne vivent pas dans la région immédiate de Prescott constituent la majorité des visiteurs du lieu. Pour ce public, une visite typique comprend l'orientation au centre d'accueil, y compris une interprétation personnalisée, une présentation audiovisuelle d'introduction et des expositions interactives. Une brochure pour une visite à pied (offerte en six langues) guide les visiteurs à l'intérieur du fort où des interprètes en costume d'époque lient conversation avec eux, interprètent les expositions sur l'époque et font des démonstrations animées.



Des activités spéciales sont conçues pour ce groupe, notamment des pièces de théâtre offertes en soirée : *la Marche des esprits* et *les Voix du Fort* font partie de forfaits avec d'autres attractions touristiques locales. Des activités spéciales de fin de semaine, notamment *les Journées du patrimoine militaire*, sont prévues pour attirer les visiteurs dans la région de Prescott.

4. Industrie touristique

Les organisateurs de voyages en autocar ou en bateau qui intègrent une visite du lieu dans leurs forfaits représentent un marché en croissance. Les programmes d'interprétation sont à peu près les mêmes que les programmes offerts aux touristes régionaux, sauf qu'un guide costumé est affecté aux groupes et les accompagne tout au long de la visite, selon un horaire prédéterminé. Grâce aux tarifs de groupe prévus, le prix d'une visite devient très abordable.

11.2 LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent

Le LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent est exploité en partenariat avec les *Friends of Windmill Point*, association coopérante de Parcs Canada créée en 1995. Le lieu est ouvert au public les fins de semaine en mai, en juin, en septembre et en octobre et sept jours par semaine en juillet et en août. Le personnel se compose de bénévoles, d'un directeur étudiant l'été et de participants au programme d'emploi Jeunesse Canada au travail.

Objectifs du lieu

- Accroître la sensibilisation des visiteurs et l'utilisation du lieu.
- Produire une publication à l'intention des visiteurs afin de compléter les messages communiqués sur place.

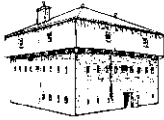
- Offrir une expérience de qualité à chacun des visiteurs.
- S'assurer de la mise en valeur des messages d'importance nationale.
- Améliorer la qualité des activités spéciales offertes et leur nombre.
- Intégrer plus étroitement le lieu aux activités du LHNC du Fort-Wellington.
- Créer une page web sur le lieu dans Internet afin de communiquer les messages patrimoniaux à un large public national et international.
- Travailler avec l'organisation coopérante à l'élaboration et à la prestation de programmes scolaires locaux.
- Communiquer les messages sur la politique et le mandat de Parcs Canada, en tant que membre de la famille des lieux historiques nationaux.

Analyse du marché cible

Le plan de marketing du LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent précise un marché cible.

1. Touristes régionaux

Le lieu possède des installations limitées et difficiles pour les visiteurs. L'intérieur est très petit et le seul accès est un escalier abrupt. On n'y trouve que des toilettes portatives en saison qui ne sont pas accessibles aux personnes handicapées. Toutefois, le lieu est situé dans un milieu rural panoramique qui offre une vue exceptionnelle et un accès au fleuve Saint-Laurent. Les visiteurs occasionnels peuvent stationner au lieu, voir les expositions extérieures qui expliquent la bataille de la Pointe-du-Moulin-à-Vent, lire les plaques de la CLMHC ou pique-niquer sur les terrains à l'année longue. Pendant les heures d'ouverture, les visiteurs sont accueillis au lieu



par le personnel, invités à entrer au rez-de-chaussée pour y voir une présentation audiovisuelle qui explique la période de la Rébellion et la bataille du-Moulin-à-Vent; ils peuvent monter les escaliers où des panneaux d'interprétation expliquent à divers endroits les événements historiques qui ont entouré la bataille. La vue au sommet est à couper le souffle et le personnel d'interprétation explique les événements dramatiques de la bataille à partir de ce point de vue. Une petite boutique vend des souvenirs.

Le lieu organise des activités spéciales pendant toute la saison pour attirer les touristes régionaux. Des journées d'artisanat, des expositions d'œuvres d'art, des reconstitutions militaires sont organisées par les *Friends of Windmill Point* pour faire connaître le lieu aux visiteurs et les inciter à revenir.



12.0 MARKETING

Les lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Wellington et de la Bataille-du-Moulin-à-Vent offrent tous deux une expérience patrimoniale authentique de grande qualité. Grâce à un marketing fructueux, les visiteurs éventuels sauront ce que les lieux ont à leur offrir et la nature de l'expérience qu'ils pourront y vivre, de sorte que les lieux pourront intéresser une bonne part du marché des visiteurs possibles et répondre à leurs besoins. Les deux lieux peuvent accroître le nombre de leurs visiteurs. Tous deux ont récemment adopté (1998) une stratégie de marketing qui donne l'orientation des diverses activités en la matière.

12.1 Orientation du marketing à Fort-Wellington

Énoncé de positionnement du LHNC du Fort-Wellington

Le lieu historique national du Canada du Fort-Wellington, construit comme protection contre une attaque des Américains pendant la guerre de 1812, a, pendant une bonne partie du XIX^e siècle, été le gardien du Saint-Laurent, voie de communication indispensable entre Montréal et Kingston. Aujourd'hui, en tant que membre du réseau des parcs nationaux, des lieux historiques et des canaux, le lieu offre aux visiteurs l'occasion de revivre l'histoire. En préservant les éléments originaux du fort construit en 1812, de même que le blockhaus et les bâtiments connexes qui datent de la période de la Rébellion de 1837, le fort recrée la vie des soldats et de leurs familles dans les années 1840. Les visiteurs peuvent découvrir des récits forts intéressants sur cet âge turbulent ravivé par des guides costumés compétents, des meubles d'époque authentiques et des expositions intéressantes.

Les visites mettent en lumière le rôle important joué par le fort durant la guerre de 1812 et la Rébellion de 1837, les fortifications, l'histoire sociale de la vie de la garnison et la façon dont les récentes fouilles archéologiques ont modifié notre compréhension du passé. Situé près de l'intersection des autoroutes 401 et 416, le Fort n'est pas très loin d'Ottawa, de Montréal et de Kingston. Une visite au fort, un saut à la boutique de cadeaux, un pique-nique sur le gazon et une promenade le long de la rive en font une très belle journée de congé ou d'arrêt au cours d'une visite prolongée dans l'est de l'Ontario. Parcs Canada a la responsabilité de protéger, de préserver et de mettre en valeur le fort Wellington de sorte que les générations actuelles et futures de Canadiens, de même que les visiteurs de partout dans le monde, puissent connaître cet important témoignage de notre passé turbulent.

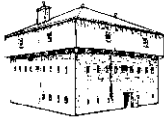
Objectifs du lieu

- Accroître l'utilisation par les visiteurs et les recettes.
- Élaborer des partenariats stratégiques avec les intervenants pour promouvoir le mandat de Parcs Canada.
- Sensibiliser davantage les résidents locaux et leur faire comprendre les ressources patrimoniales du lieu.
- Poursuivre l'organisation de visites de groupe, en particulier de groupes scolaires.

Le plan de marketing du LHNC du Fort-Wellington définit quatre marchés cibles :

1. Résidents locaux

L'élaboration de relations de travail favorables et engagées avec la collectivité locale est essentielle à la viabilité permanente du lieu. Le Fort a besoin que les résidents locaux s'y



rendent en visite, participent aux programmes, fassent connaître le lieu à leurs amis et à leurs visiteurs, soient de bons ambassadeurs auprès des utilisateurs du lieu et collaborent à l'organisation d'activités et d'outils promotionnels.

2. Visites éducatives

Les groupes éducatifs comprennent les groupes scolaires de la région de même que ceux qui proviennent d'autres régions du pays. En font aussi partie les groupes qui viennent visiter le lieu et ceux qui bénéficient des programmes de diffusion externe en classe. Les enfants d'âge scolaire ont l'esprit vif et ouvert. Ils aiment le mode d'apprentissage historique, qui leur paraît plus « amusant » que le travail en classe habituel. Lorsque les programmes sont axés sur le programme d'études, les enfants sont motivés à la fois par l'intérêt intrinsèque du lieu et les objectifs imposés par ailleurs. Ce sont également les futurs défenseurs de la protection du patrimoine. Les enfants de Prescott présentent également probablement la plus importante menace du lieu en raison du vandalisme.

3. Touristes régionaux

Les touristes régionaux désignent les gens qui ne vivent pas dans la région immédiate de Prescott. Ce groupe comprend à la fois ceux qui viennent pour un long séjour dans la région et ceux qui n'y viennent que pour la journée. Les touristes régionaux constituent depuis toujours la majorité de nos visiteurs. Ce sont des touristes traditionnels. Les initiatives de marketing qui les visent auront un effet d'entraînement en encourageant les visites des résidents locaux et de leurs visiteurs. Compte tenu de la faible population locale, les visiteurs de l'extérieur de la région immédiate sont

indispensables pour remplir notre mandat de mise en valeur du patrimoine.

4. Industrie touristique

L'industrie touristique comprend les voyageurs qui organisent des forfaits en autocar et en bateau et qui amènent des groupes de visiteurs au lieu. Ce sont des adultes et le plus souvent, des personnes âgées. Ce marché offre l'occasion de multiplier rapidement le nombre de visiteurs et les recettes qui en découlent. Leurs exigences, en ce qui concerne le temps du personnel et les installations, sont prévisibles et ils sont généralement d'âge mûr et ouverts à ce que le Fort a à leur offrir. Les visiteurs peuvent recommander le lieu à des amis ou planifier un voyage en famille dans la région. Un seul voyageur dévoué peut amener des centaines, voire des milliers de visiteurs.

12.2 Orientation du marketing au LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent

Énoncé de positionnement du LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent

Le LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent commémore le lieu de la victoire des forces britanniques, composées de troupes impériales et coloniales, contre une force d'invasion de « Chasseurs » américains et de rebelles canadiens en novembre 1838. Aujourd'hui, en tant que membre d'un réseau de parcs nationaux, de lieux historiques et de canaux, le lieu offre aux visiteurs l'occasion de revivre le drame et la tragédie de cette bataille. Situé en un lieu pittoresque sur le fleuve Saint-Laurent, l'imposante tour du moulin, convertie en phare dans les années 1870, accueille aujourd'hui les visiteurs. Il faut voir le vidéo, monter dans la tour et imaginer sur le champ de bataille les nombreux soldats tombés au



combat. Situé près de l'intersection des autoroutes 401 et 416, le moulin est à courte distance d'Ottawa, de Montréal et de Kingston. Il faut visiter la tour, s'arrêter à la boutique des cadeaux, pique-niquer sur le terrain ou marcher dans l'eau, au bord de la rive. Parcs Canada a la responsabilité de protéger, de préserver et de mettre en valeur le LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent de sorte que les générations actuelles et futures de Canadiens, de même que les visiteurs de partout dans le monde, puissent connaître cet important témoignage de notre passé turbulent.

Objectifs du lieu

- Accroître l'utilisation par les visiteurs et les recettes.
- Sensibiliser davantage les résidents locaux et leur faire comprendre les ressources patrimoniales du lieu.

Le plan de marketing du LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent définit un marché cible.

1. Touristes régionaux

Les touristes régionaux désignent les gens qui ne vivent pas dans la région immédiate de Prescott. Ce groupe comprend à la fois ceux qui viennent pour un long séjour dans la région et ceux qui n'y viennent que pour la journée. Le moulin n'a pas l'infrastructure nécessaire pour recevoir de gros groupes de visiteurs à la fois, ni même le pouvoir d'attraction nécessaire pour intéresser des gens de l'extérieur de la région. Les visiteurs occasionnels constituent donc le marché principal du lieu. Le but visé est d'attirer les gens qui ont déjà choisi de visiter la région et de les inciter à inclure le moulin dans leur programme de visite.

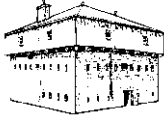
13.0 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) du gouvernement fédéral, Parcs Canada doit évaluer les effets de ses propres projets sur l'environnement naturel, socio-économique et culturel. Comme les plans directeurs peuvent proposer des mesures ou des activités qui pourraient avoir de graves répercussions sur l'environnement, il est nécessaire de procéder à une évaluation environnementale.

Toutes les mesures qui ont des répercussions sur l'environnement doivent être définies, mesurées et évaluées de sorte que l'ampleur des effets néfastes possibles puisse être déterminée. Toutes les répercussions néfastes possibles ne peuvent pas être résolues à l'étape du plan directeur; certaines doivent l'être au niveau détaillé de conception et d'exploitation du parc.

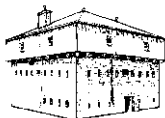
14.0 MISE EN ŒUVRE

Il incombe au directeur de l'unité de gestion de l'est de l'Ontario de mettre en œuvre le plan directeur. Le plan d'affaires triennal de l'unité de gestion et les plans de travail annuels fourniront les détails des activités à entreprendre pour mener à bien ce plan. Ces plans établiront des objectifs, de même que des priorités, des buts et des indicateurs de rendement clairs. Le calendrier de mise en œuvre dépendra du financement et des priorités de l'unité de gestion et du Bureau national de Parcs Canada.



15.0 EXAMEN DU PLAN DIRECTEUR

Tous les cinq ans, la pertinence du plan directeur sera réévaluée en fonction de l'évolution de la conjoncture, des lois et des politiques. Des modifications peuvent être apportées en cours de mise en œuvre, dans le cadre des ententes de prestation de services conclues avec le personnel du Centre de services de l'Ontario. Cette évaluation sera également fondée sur le cycle des plans d'affaires et des examens des biens qui font partie de l'élaboration du plan des immobilisations à long terme du lieu.



ANNEXE A

Énoncé d'intégrité commémorative du LHNC du Fort-Wellington

1.0 Introduction

Le présent énoncé a été préparé par un comité de spécialistes de la gestion des ressources culturelles du LHNC du Fort-Wellington, du Centre de services de l'Ontario et du Bureau national. Y ont également participé un représentant des *Friends of the Windmill NHSC* et le directeur-conservateur du lieu historique national du Canada de la *Maison-Commemorative-Stephen-Leacock (Old Brewery Bay)*.

2.0 Objet et définition de l'intégrité commémorative

2.1 Objectifs de la *Politique nationale sur les lieux historiques nationaux* :

- favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;
- assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;
- encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

Un énoncé d'intégrité commémorative est un outil de gestion qui permet de préciser ce qui suit :

- ce qui est d'importance historique nationale au lieu, y compris les ressources et les messages, dans un énoncé complet qui oriente toutes les prises de décisions concernant le lieu;
- les autres valeurs historiques du lieu, le tout et les parties qui le composent et ainsi donner un moyen d'assurer l'intégrité commémorative.

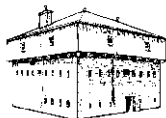
2.2 La Politique sur les lieux historiques nationaux signale que l'intégrité commémorative décrit l'état ou le caractère global d'un lieu historique national.

On dit d'un lieu historique national qu'il possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources qui symbolisent ou caractérisent son importance ne sont ni endommagées ni menacées;
- les motifs invoqués pour justifier son importance historique nationale sont clairement expliqués au public;
- ses valeurs patrimoniales sont respectées par tous les décideurs ou intervenants.

3.0 Objectif de commémoration

L'objectif de commémoration décrit les raisons pour lesquelles le lieu est commémoré en tant que lieu d'importance historique nationale. Il appartient à la ministre de désigner un lieu historique national, mais elle s'appuie sur les conseils de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada [la Commission] pour exercer ce pouvoir. L'objectif de commémoration est donc fondé sur les recommandations de la Commission, approuvées par la ministre.



Le fort Wellington a d'abord été inscrit dans une liste générale de lieux, préparée par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1920; les procès-verbaux ne donnent cependant aucun détail sur l'importance de ces lieux. En 1923, le ministère de l'Intérieur a acheté le fort Wellington, à la suite d'une recommandation de la Commission d'ajouter ce lieu aux autres que possédait déjà le Ministère : Louisbourg, Fort-Lennox et Fort-Chambly. En 1925, le fort Wellington a officiellement été désigné lieu historique national et l'année suivante, la plaque suivante fut dévoilée. Le texte de la plaque, rédigé par E.R. Cruiksbank, alors président de la Commission des lieux et monuments historiques, donne un aperçu des valeurs d'importance nationale examinées par la Commission. Ce texte est le suivant :

Constructed in 1812 and 1813 under direction of Lieutenant Colonels Thomas Pearson and George R.J. Macdonnell, as the main post for the defence of the communication between Kingston and Montreal, and named Fort Wellington in honour of the victory gained at Salamanca, 22 July 1812.

Here Lieutenant Colonel G.R.J. Macdonnell assembled the force that took Ogdensburg 22 february 1813.

Here also Lieutenant Colonel Plomer Young assembled the troops engaged in repelling the invasion at the Windmill, 11-13 November 1838.

Une nouvelle plaque fut dévoilée en 1981 :

The first Fort Wellington was erected on this site during the War of 1812 to shelter British regular troops and Canadian militia defending the vital St. Lawrence River transportation route. In February 1813 these

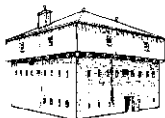
soldiers crossed the ice to capture Ogdensburg, N.Y. When rebellion threatened Upper Canada in 1838 the fort was in ruins. Construction had scarcely begun on the present fort in November 1838 when a band of Canadian rebels and American sympathizers attacked; they were defeated nearby at the Battle of the Windmill by troops assembled at the fort.

*TRAD

[Érigé ici, en 1812 pour défendre la voie stratégique du Saint-Laurent, le premier fort Wellington logea des troupes régulières britanniques et des milices canadiennes. Traversant le fleuve gelé, cette petite armée s'empara d'Ogdensburg (N.Y.), en février 1813. Quand les troubles de 1838 menacèrent le Haut-Canada, le fort tombait en ruine. La construction du fort actuel venait de commencer quand, en novembre

Le LHNC du Fort-Wellington est un lieu d'importance historique nationale, car :

- c'était le principal poste pour la défense du lien de communication entre Montréal et Kingston pendant la guerre de 1812;
- c'est là que les troupes se sont assemblées pour attaquer et mettre en déroute les forces présentes à Ogdensburg, dans l'État de New York, le 22 février 1813;
- lorsque la Rébellion a menacé le Haut-Canada, il a joué un rôle défensif important;
- ce fut le point de rassemblement des troupes qui ont repoussé l'invasion, à la Pointe-du-Moulin-à-Vent en novembre 1838.



1838, un groupe de rebelles et de partisans américains attaquèrent; les forces réunies au fort leur infligèrent la défaite à la bataille du Windmill.

4.0 Contexte historique

À la fin du XVIII^e siècle et pendant la première moitié du XIX^e siècle, Prescott fut un important centre de transbordement dans le réseau de transport du fleuve Saint-Laurent. Sur les 200 kilomètres entre Montréal et Prescott, le fleuve était marqué par une série de rapides agités qui représentaient un obstacle majeur pour les bateaux remontant le courant vers l'ouest. À cause des rapides, les approvisionnements et les gens à destination du Haut-Canada voyageaient jusqu'à Prescott par la voie terrestre ou dans de petits bateaux avec lesquels on pouvait remonter les rapides soit avec des perches, soit à force de bras. Prescott constituait le terminus est des grandes goélettes de lac, et plus tard des vapeurs partant du lac Ontario; c'est ici que les cargaisons étaient chargées à bord des bateaux plus grands pour le reste du trajet vers l'Ouest.

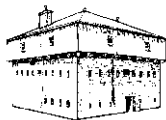
Au déclenchement des hostilités entre la Grande-Bretagne et les États-Unis en 1812, Prescott s'avéra vulnérable à une attaque venue du Sud. Son importance comme centre de transbordement dans la ligne d'approvisionnement militaire vers le Haut-Canada était bien connue des Américains. Son emplacement, séparé d'Ogdensburg dans l'État de New York par moins d'un kilomètre d'eau qui gelait en un pont de glace en hiver, exposait la ville à une invasion. Au cours de l'été de 1812, la milice locale occupa deux bâtiments appartenant au major Edward Jessup, et dressa une palissade autour. En octobre, les miliciens construisirent une batterie avancée sur la rive du fleuve qu'ils

armèrent de deux canons de neuf livres. En décembre 1812, sir George Prevost, commandant des forces britanniques en Amérique du Nord, décida de construire des ouvrages défensifs le long du trajet de ravitaillement fluvial, en commençant par la construction d'un blockhaus, auquel vint s'ajouter ultérieurement un remblai substantiel, à Prescott.

Le harcèlement des petites villes frontalières par les troupes américaines stationnées à Ogdensburg menaça la paix des habitants au début de la guerre. En représailles d'une incursion américaine réussie à Brockville en février 1813, le lieutenant-colonel « Red » George Macdonnell, commandant à Prescott, conduisit une force combinée de *Glengarry Fencibles* et de troupes régulières sur la glace du Saint-Laurent. La destruction du poste d'Ogdensburg mit fin à la menace d'une attaque sur Prescott par des troupes américaines basées à cet endroit.

La construction du fort Wellington fut complétée en décembre 1814, le mois même de la signature du Traité de Gand, mettant officiellement fin à la guerre. À ce moment, le fort consistait en un blockhaus substantiel d'un étage, construit en poutres et à l'épreuve des éclats, entouré d'une redoute casematée en terre, ainsi que plusieurs bâtiments d'appui à l'extérieur du noyau défensif, notamment les casernes palissadées à l'ouest. Au cours des années qui suivirent la guerre, la garnison du fort Wellington fut graduellement réduite, et on laissa le blockhaus et les ouvrages en terre se détériorer. Le fort fut abandonné en 1833.

Le soulèvement dans l'ouest du Haut-Canada en 1837 eut peu d'effet sur les habitants des districts de l'Est, qui demeurèrent loyaux à la Couronne. Cependant, des incidents



frontaliers subséquents et des invasions à petite échelle par des rebelles canadiens et leurs sympathisants américains à partir de bases aux États-Unis soulevèrent des craintes dans les communautés comme Prescott au sujet de la possibilité d'incursions transfrontalières. Des « loges de Chasseurs » secrètes organisèrent les sympathisants américains en bandes armées devant appuyer les rebelles dans l'attaque des villes frontalières et la « libération » des Canadiens « opprimés ». En mai 1838, l'un de ces groupes, conduit par un dénommé Bill Johnston, qui s'était arrogé le titre d'« amiral de la Marine patriotique », captura le vapeur *Sir Robert Peel* alors qu'il s'était arrêté pour prendre du bois dans son trajet vers l'amont à partir de Prescott. À la suite de ce coup de main, sir John Colborne, commandant-en-chef des Canadas, ordonna la construction d'une série de « stations de révolte » à des emplacements stratégiques pour loger les miliciens et leurs armes.

Colborne ordonna de réparer le fort Wellington et de construire un nouveau blockhaus pour loger 100 hommes et une réserve de 1 000 armes. Le travail sur le blockhaus débuta à la fin de l'été 1838. En novembre, une force d'invasion composée de Chasseurs et de rebelles exilés débarqua à la Pointe-du-Moulin-à-Vent, à environ 1,5 kilomètre en aval du fort. Le fort Wellington fut désigné comme le point de rassemblement des troupes régulières britanniques et d'un fort contingent de la milice appelé pour affronter et mettre en échec les attaquants.

Cette alarme militaire de novembre interrompit le travail de l'entrepreneur sur le blockhaus, mais le nouveau bâtiment fut quand même prêt dès février 1839. En plus du

blockhaus, la nouvelle fortification comprenait un corps de garde, des cuisines, des latrines et les quartiers des officiers. La redoute en terre fut remise en état et modifiée en 1838-1839, mais le tracé et le matériel de la structure d'origine furent conservés. Plusieurs bâtiments à Prescott furent réquisitionnés par les militaires, notamment une maison près des anciennes casernes palissadées, qui fut rénovée pour servir d'hôpital.

Les tensions provoquées par les soulèvements et la crainte de l'invasion subsistèrent jusqu'en 1842. Le poste continua à être occupé par des garnisons de la Milice incorporée jusqu'au printemps de 1843, lorsque ces unités furent remplacées par un petit détachement du *Royal Canadian Rifle Regiment*. Le RCRR fournit des garnisons au fort Wellington jusqu'en octobre 1854, lorsqu'on retira les soldats et qu'on laissa le fort vide à nouveau.

Pendant la Guerre de sécession américaine, le fort Wellington fut à nouveau occupé brièvement par la milice. Après l'attaque des Fenians à Ridgeway en juin 1866, le gouvernement canadien lança un rappel massif des troupes de la milice. Dès le début de l'été, les effectifs au fort Wellington atteignirent quelque 1 200 miliciens et 182 réguliers. La plupart des unités de la milice furent dissoutes au bout de quelques mois, mais le détachement du RCRR ne fut retiré qu'en 1869. Avec ce retrait se termina l'histoire militaire active du fort Wellington.

Déjà en 1852, les propriétés riveraines au fort Wellington connurent des changements considérables. Ne pouvant obtenir la permission de construire une voie ferrée sur les terrains militaires le long de la rive, la *Prescott Railway Company* construisit un pont à chevalets dans le fleuve devant le fort afin de



pouvoir mener la voie jusqu'à Prescott. En 1859, le Service du matériel vendit les terres riveraines au sud de la route (route 2) au chemin de fer. Au cours des 40 années subséquentes, les contours de la rive furent refaçonnés, et par du remplissage, la rive fut avancée jusqu'au pont à chevalets, de façon à faire de la place pour la cour de triage toujours plus grande s'étendant devant le fort.

Le fort Wellington demeura la propriété du ministère de la Milice et de la Défense jusqu'au XX^e siècle. En 1925, le fort fut désigné comme un endroit d'importance historique nationale par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. À la demande de la Commission en 1923, la gestion de la propriété fut transférée au ministère de l'Intérieur, responsable de la *Loi sur les lieux et monuments historiques*. C'est ainsi que le fort Wellington devint le premier lieu historique national en Ontario à être géré par le gouvernement fédéral à cause de sa valeur historique. Walter Webb fut le premier nommé gardien du lieu, et plus tard directeur, poste qu'il conserva jusqu'en 1956. Dans les années 1980, les terres du chemin de fer furent acquises par Parcs Canada.

5.0 Ressources qui symbolisent ou représentent l'importance historique nationale du lieu

5.1 Endroit historique

L'« endroit historique » situe et décrit le lieu - ses ressources et valeurs - en fonction de sa désignation d'importance nationale, peu importe à qui il appartient actuellement ou ses limites territoriales.

Les terrains militaires achetés pour le fort Wellington en 1812 s'étendaient bien au-delà des limites actuelles du lieu à l'est, au nord et à

l'ouest. Au milieu du XIX^e siècle, ces terrains au périmètre furent vendus et aménagés, au fil des ans, en propriétés privées. Au sud du fort, la rive a beaucoup changé en raison du remplissage effectué dans la dernière moitié du XIX^e siècle. Le tracé de la rive historique est toutefois encore marqué par la berge, au sud de la route, la base du glaciais.

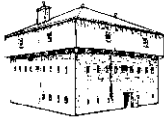
D'après l'objectif de commémoration du lieu et l'utilisation historique du poste, le LHNC du Fort-Wellington comprend, en tant qu'endroit historique, les éléments suivants :

- le tracé du glaciais qui correspond aux limites de propriété actuelles, bornées par la rue Dibble (au nord), la rue Vankoughnet (à l'ouest) et la rue Russel (à l'est);
- la rive historique du fleuve au sud de la route n° 2, à l'exception des terres de remblai qui constituent actuellement la majeure partie du secteur riverain;
- les bâtiments, les caractéristiques et les sites archéologiques qui se trouvent dans les limites actuelles de la propriété (se reporter aux détails de ces ressources ci-dessous).

Le LHNC du Fort-Wellington est apprécié, en tant qu'endroit historique, parce qu'il est lié à :

- la défense du lien de communication et de transport sur le fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Kingston, à l'époque du Canada colonial;
- la capture d'Ogdensburg en février 1813;
- la bataille du Moulin-à-Vent en novembre 1838.

Le LHNC du Fort-Wellington est apprécié, en tant qu'endroit historique, en raison de ses caractéristiques physiques, notamment :



- son emplacement stratégique et sa hauteur sur le bord du fleuve, face à la rive américaine de l'autre côté - cet emplacement est rehaussé par l'absence d'intrusions visuelles;
- son lien physique et visuel avec la ville de Prescott qui témoigne de l'importance militaire de la ville;
- la survie des fortifications du lieu (datant de la guerre de 1812 et de la période de la Rébellion) remarquablement préservées qui témoignent de sa conception et de son utilisation à des fins militaires (se reporter aux détails ci-dessous);
- la survie d'autres éléments du patrimoine bâti du lieu, reliés à la guerre de 1812 et à la période de la Rébellion.
- les aménagements futurs au nord, à l'est et à l'ouest du lieu respectent les profils visibles du lieu afin de mieux faire comprendre l'orientation historique et l'imposante présence de la fortification;
- les décisions sur la protection ou la mise en valeur des ressources d'importance nationale, des valeurs et des messages sont fondées sur des connaissances complètes et précises du lieu.

5.2 Lieu

Aux fins du présent énoncé d'intégrité commémorative, le lieu désigne les terrains définis pour le lieu historique national du Canada du Fort-Wellington et administrés par Parcs Canada.

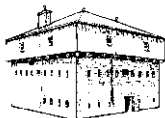
Le lieu historique est évalué ci-dessous selon les volets des ressources culturelles suivants : les paysages culturels, le patrimoine bâti, les ressources archéologiques et les collections d'objets historiques. Le bâtiment et le complexe d'entretien de la rue Vankoughnet ne sont pas considérés comme des ressources culturelles et ne sont pas, pour cette raison, inclus dans la présente évaluation.

5.2.1 Paysage culturel

Le LHNC du Fort-Wellington est un paysage culturel qui se compose à la fois d'éléments naturels et d'éléments bâtis visibles. (Les éléments bâtis importants sont traités séparément ci-dessous.) Bien que le paysage du lieu ait été modifié et ait été recouvert au cours du dernier siècle et demi, il conserve une grande partie de son caractère militaire du XIX^e siècle. La fortification est construite au sommet d'une élévation qui domine les environs, et les terrains situés au-delà des fossés l'entourent en un glacis modéré. Sauf aux limites est et ouest, le fort demeure exempt de couvert forestier.

L'endroit historique ne sera ni endommagé ni menacé si :

- la forme et le gros œuvre des ressources bâties qui existent encore, datant de la guerre de 1812 et de la période de la Rébellion, sont sauvegardés et entretenus, conformément à la Politique sur la gestion des ressources culturelles du ministère du Patrimoine canadien;
- les vues panoramiques du fort Wellington au sud, au sud-est et au sud-ouest sont maintenues afin de mieux faire comprendre les liens historiques et la raison d'être militaire du fort dans la défense de la frontière fluviale;
- rien ne vient obstruer les vues au nord à partir de la route, de la rive et du fleuve jusqu'au glacis, les ouvrages en terre et le troisième étage du blockhaus;
- l'impression de fortification militaire dans la redoute est maintenue;



Même si tous les éléments du paysage du lieu ne peuvent être considérés comme des ressources culturelles, le paysage culturel proprement dit conserve une intégrité historique de la guerre de 1812 et de la période de la Rébellion suffisante pour être classé comme ressource culturelle de niveau 1.

Outre les échappées signalées à la section 5.1, Endroit historique, des caractéristiques particulières du paysage sont liées à la guerre de 1812 et de la période de la Rébellion :

- les autres terrains dégagés situés dans les limites du lieu;
- les vues dégagées dans les limites du lieu;
- le profil du glaciais et du terrain naturel;
- la rive historique du fleuve;
- le tracé du Chemin du Roi (autrefois la route 2) qui traverse la partie sud du glaciais.

Le paysage culturel du LHNC du Fort-Wellington est apprécié en raison :

- de son terrain dégagé et de son profil physique qui datent de la guerre de 1812 et de la période de la Rébellion et qui renforcent le caractère militaire du lieu et témoignent visuellement de sa conception et de sa raison d'être.

Le paysage culturel du lieu ne sera ni endommagé ni menacé si :

- rien ne vient obstruer les vues au sud sur la route, la rive et le fleuve;
- les terrains dégagés actuels du glaciais et le terrain en pente vers la rive sont conservés pour préserver la nature et les caractéristiques militaires du XIX^e siècle;
- la végétation du lieu est gérée de façon à améliorer les liens historiques et visuels à l'intérieur du lieu et au-delà;

- toute intervention ou ajout proposé au paysage respecte le caractère historique et les valeurs définies.

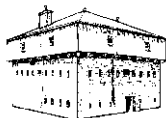
5.2.2 Patrimoine bâti

Les ressources du patrimoine bâti qui symbolisent ou représentent l'importance nationale du lieu historique national du Canada du Fort-Wellington (ressources culturelles de niveau 1) comprennent la fortification et les autres constructions qui datent de la guerre de 1812 et de la période de la Rébellion et qui faisaient partie intégrante du fonctionnement du lieu.

5.2.2.1 Fortification

Aujourd'hui, la fortification du fort Wellington comprend la redoute en terre, les vestiges des casemates, les fossés de la redoute y compris l'escarpement, les traverses, la palissade, la fraise, la caponnière, la porte d'entrée et le glaciais. La fortification est considérée comme une seule ressource et évaluée comme ressource culturelle de niveau 1. Le blockhaus est reconnu comme un élément intégral de la fortification, mais il est traité séparément ci-dessous.

L'équipe d'évaluation a reconnu que certains éléments structuraux de la fortification avaient été réparés et reconstruits et que de nouveaux matériaux avaient été introduits au fil des ans. Même si l'on n'a pas tenté d'imposer un pourcentage précis de gros œuvre original dans le processus d'évaluation, l'équipe a signalé que plusieurs aspects de la fortification, en particulier les palissades et la fraise, étaient entièrement construits avec de nouveaux matériaux (XX^e siècle), mais que leur tracé est celui d'origine et que leur présence rehausse le caractère du lieu et permet de mieux le comprendre.



La fortification est appréciée en raison :

- de son association avec la guerre de 1812 et la période de la Rébellion;
- de son association avec l'attaque d'Ogdensburg, New York, en février 1813;
- de son association avec la bataille du Moulin-à-Vent, en novembre 1838;
- de sa conception, de son échelle, du gros œuvre et de l'intégralité des éléments fortifiés qui demeurent dans un état remarquable de préservation depuis la première moitié du XIX^e siècle;
- du tracé de la redoute et des vestiges de la casemate sur la paroi intérieure de la redoute qui témoignent de la première fortification, datant de la guerre de 1812;
- de ses éléments de conception qui montrent l'amélioration et l'évolution des fortifications - les traverses et la caponnière;
- du tracé de la redoute qui marque la symétrie et l'enceinte;
- de son emplacement devant le fleuve qui traduit le sentiment de menace;
- des aspects utilitaires de sa conception qui expriment sa raison d'être, par exemple la caponnière;
- de sa taille imposante et de son élévation qui témoignent de l'importance de Prescott en tant que centre militaire et commercial au début du XIX^e siècle.

5.2.2.2 Bâtiments

Le blockhaus

Le blockhaus est apprécié en raison :

- de son association avec la période de la Rébellion et la menace d'invasion qui a perduré jusqu'en 1842;

- de ses qualités symboliques qui reflètent la détermination des Britanniques de défendre la région frontalière;
- de son échelle - il s'agit du plus gros blockhaus en Amérique du Nord;
- de l'intégralité et de l'évolution d'un type de conception militaire - l'autonomie d'un fort dans un fort;
- de la finition intérieure originale, des accessoires et des éléments comme les portes, les chambranles, les charnières, les ouvertures des fenêtres, le puits, l'armurerie, la raison d'être en tant que corps de garde.

Les quartiers des officiers

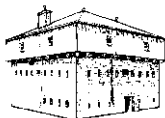
Les quartiers des officiers sont appréciés en raison :

- de leur association avec la période de la Rébellion;
- de leur forme et du gros œuvre datant de la période de la Rébellion;
- de leur caractère représentatif de la conception militaire de l'époque - un seul étage, toit en croupe et fenêtres de style meurtrières.

Les latrines

Le bâtiment des latrines est apprécié en raison :

- de son association avec la période de la Rébellion;
- de sa forme et du gros œuvre datant de la période de la Rébellion;
- de son caractère représentatif de la conception militaire de l'époque - un seul étage, toit en croupe et revêtement lambrissé à clin.



Le patrimoine bâti ne sera ni endommagé ni menacé si :

- l'implantation, la forme et le gros œuvre du patrimoine bâti sont sauvegardés et maintenus par des experts techniques et professionnels, conformément à la Politique sur la gestion des ressources culturelles;
- les détails du bâtiment original - les accessoires, les finis et autres éléments - sont sauvegardés et maintenus;
- un régime régulier de surveillance et d'entretien existe et fait partie intégrante du programme de conservation;
- le gros œuvre original qui doit être remplacé l'est par des matériaux et des détails semblables dans la plus grande mesure possible;
- les espaces dégagés et le tracé de la circulation sont respectés et maintenus;
- toutes les interventions sont fondées sur une solide connaissance de l'histoire du bâtiment;
- les interventions dans les édifices fédéraux du patrimoine sont conformes au code de pratique du BEEFP.

5.2.3 Ressources archéologiques

Au LHNC du Fort-Wellington, les ressources archéologiques sont traitées comme toutes celles qui peuvent être associées à l'objectif de commémoration, c'est-à-dire des ressources culturelles de niveau 1. Des exemples des ressources archéologiques connues de la période de 1812 à 1814 comprennent le premier blockhaus, le terrain de parade, le mur de soutènement, les casemates et le système d'évacuation des casemates. Les exemples des ressources de la période de 1838 à 1842 comprennent le corps de garde, les cuisines, la fosse et les drains des latrines, le terrain de

parade, la fraise et la palissade. Il existe un répertoire complet des ressources archéologiques connues.

Les ressources archéologiques sont appréciées en raison :

- des vestiges tangibles et de la valeur de recherche qui permettent de mieux comprendre la construction, la conception, et le fonctionnement;
- des éléments physiques qui ont persisté.

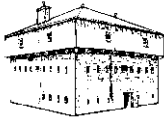
Les ressources archéologiques ne seront ni endommagées ni menacées si :

- toute intervention physique au lieu est précédée d'une consultation archéologique conforme aux normes professionnelles;
- les dossiers et les assemblages des fouilles archéologiques (rapports, notes et artefacts) sont établis, bien tenus et accessibles aux fins de la recherche et de la mise en valeur.

5.2.4 Collections (effets mobiliers)

Seuls quelques objets historiques sont directement reliés à l'objectif de commémoration du LHNC du Fort-Wellington (ressources de niveau 1). Il s'agit des objets suivants : une tunique du 65^e Régiment, une plaquette de shako, un registre de l'hôpital, une tasse, un sabre de cérémonie rapporté de la bataille d'Ogdensburg, une épaulette appartenant à Von Schoultz et un document qui atteste de l'authenticité de cette dernière. Plusieurs éléments architecturaux récupérés à l'ancien bâtiment des cuisines et du corps de garde, de même que des outils et des accessoires d'artillerie reliés au lieu, des documents, des cartes et des plans sont entreposés à Ottawa.

La collection d'objets de niveau 1 du LHNC du Fort-Wellington est appréciée en raison :



- de son association directe avec le lieu pendant la guerre de 1812 et la période de la Rébellion;
- de l'information qu'elle donne sur l'occupation et les activités du lieu;
- de son rapport avec des personnages associés au lieu.

La collection de niveau 1 du lieu ne sera ni endommagée ni menacée si :

- les dossiers de la collection du LHNC du Fort-Wellington précisent les ressources de niveau 1, de niveau 2 et autres;
- l'emplacement et l'état des objets reliés au lieu sont correctement répertoriés;
- les objets sont convenablement entretenus et accessibles aux fins de la recherche et de la mise en valeur;
- les efforts futurs d'acquisition portent sur les périodes visées par l'objectif de commémoration.

6.0 Les motifs qui justifient l'importance nationale du lieu sont bien communiqués au public

Principaux messages sur l'importance nationale du LHNC du Fort-Wellington :

- principal poste pour la défense de la ligne de communication entre Montréal et Kingston pendant la guerre de 1812;
- lieu de rassemblement des troupes pour l'attaque d'Ogdensburg, New York, le 22 février 1813;
- rôle défensif important lorsque la Rébellion a menacé le Haut-Canada;

- lieu de rassemblement des troupes qui ont repoussé l'invasion à la Pointe-du-Moulin-à-Vent, en novembre 1838.

6.2 Les messages contextuels d'importance nationale sont :

- le transport par eau était indispensable à l'appui des forces militaires au Haut-Canada pendant la guerre de 1812;
- l'emplacement de Prescott en faisait un lien crucial dans le réseau de transport maritime le long du Saint-Laurent;
- la garnison américaine installée à Ogdensburg représentait une menace militaire pour Prescott et le réseau de transport du Saint-Laurent en 1812-1813;
- l'attaque d'Ogdensburg a fait disparaître la menace militaire que représentait cette ville;
- la conception et la construction de la fortification de 1812-1814 présentent des éléments fondamentaux des constructions militaires de l'Amérique du Nord britannique de l'époque;
- la composition de la garnison, en 1812-1814, montre comment les Britanniques s'appuyaient sur un petit nombre de troupes régulières, complétées par un important contingent de miliciens locaux en périodes de crise;
- le fort Wellington faisait partie du système de défense des frontières, en 1812-1814, qui comprenait d'autres fortifications dont plusieurs sont maintenant des lieux historiques nationaux;
- pendant toute la période de la Rébellion, il y a eu menace d'invasion ou d'attaque des collectivités frontalières du fleuve Saint-Laurent;



- Prescott est demeuré un important poste du réseau de transport colonial, même après l'achèvement du canal Rideau;
- en 1838-1839, le fort Wellington a été reconstruit avec des caractéristiques et des éléments de conception améliorés;
- la composition de la garnison pendant la période de la Rébellion montre le recours à un petit nombre de troupes régulières, complétées par d'importants contingents de miliciens locaux;
- Le fort Wellington faisait partie du réseau de défense des frontières (« stations de révolte »), de 1838 à 1842, qui comprenait d'autres fortifications dont plusieurs sont maintenant des lieux historiques nationaux;

6.3 Objectifs d'apprentissage reliés à l'importance nationale :

La raison pour laquelle le fort Wellington était le principal poste de défense de la ligne de communication entre Montréal et Kingston exige de comprendre :

- qu'avant l'achèvement du canal Rideau en 1832, le fleuve Saint-Laurent était le seul moyen de transport des cargaisons en vrac de Montréal à Kingston et donc, au Haut-Canada;
- que Prescott, avec ses quais et ses entrepôts, était le centre de transbordement en raison de sa situation géographique à la tête des derniers rapides qui s'étendaient jusqu'à Cornwall;
- que Prescott était une ville frontalière et qu'en 1812-1813, Ogdensburg était le seul bourg fortifié que les Américains possédaient le long du fleuve, auquel le fort Wellington y faisait contrepoids.

La raison pour laquelle le fort Wellington a de nouveau joué un rôle défensif important pendant la période de la Rébellion exige de comprendre :

- que le blockhaus et les ouvrages en terre de 1812 du fort Wellington avaient été laissés à l'abandon, mais qu'il demeurait une place fortifiée qui appartenait aux militaires;
- que l'ouverture du canal Rideau avait fait perdre de l'importance à Prescott comme centre de transbordement, mais que la ville assurait encore le service pour la circulation en aval du fleuve;
- que les rebelles canadiens et leurs sympathisants américains étaient actifs en plusieurs endroits le long du Saint-Laurent, à proximité de Prescott.

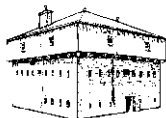
6.4 Planification et évaluation des programmes et des services de communications

La planification et la conception des programmes de communication sur le patrimoine seront efficaces si :

- la diversité des publics et des marchés est prise en compte;
- des pratiques de mise en valeur de qualité et les messages importants sont intégrés aux programmes;
- le contenu, la qualité et la prestation du programme sont suivis de près.

Des mesures et des méthodes de mesure seront adoptées pour déterminer l'efficacité de la prestation, c'est-à-dire si les publics cibles comprennent les messages fondés sur les objectifs d'apprentissage. Les mesures de l'efficacité devront tenir compte des éléments suivants :

- une combinaison des expériences à l'extérieur du lieu et sur place est utilisée



- pour répondre aux besoins des visiteurs et autres;
- les messages d'importance nationale sont communiqués à tous les publics cibles importants, aux endroits appropriés, et à l'aide des méthodes pertinentes.

7.0 Les autres valeurs patrimoniales du lieu sont respectées

Outre les ressources qui symbolisent ou représentent l'importance nationale du lieu historique national du Canada du Fort-Wellington, il existe sur place des valeurs matérielles et associatives qui contribuent au caractère patrimonial du lieu et enrichissent l'expérience que vivent les visiteurs. Les autres valeurs patrimoniales du lieu sont réunies sous les catégories suivantes : le lieu, les objets historiques et les ressources archéologiques.

7.1 Le lieu

En ce qui concerne les grands thèmes, les autres valeurs et thèmes historiques reliés au lieu historique national du Canada du Fort-Wellington sont :

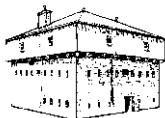
- l'établissement dans la région de Prescott avant 1812, avec mention particulière d'Edward Jessup;
- le rôle de la milice dans les activités de transbordement le long du Saint-Laurent, pendant la guerre de 1812;
- la composition et les fonctions de la garnison du fort Wellington, de 1815 à 1837;
- l'occupation, les fonctions et la vie de garnison du *Royal Canadian Rifle Regiment* de 1843 à 1854 et de 1866 à 1869;
- l'occupation et l'utilisation du fort Wellington pendant la période de crise militaire;
- les rapports de la garnison du fort Wellington avec la ville de Prescott - activités sportives, sociales et récréatives;
- l'utilisation par l'armée des édifices locaux (civils) pour des fins militaires pendant les périodes d'occupation, par exemple les casernes palissadées et l'hôpital;
- les liens entre la ville et le lieu - activités de la milice, utilisation à des fins récréatives, musée, symbole de la collectivité et fierté civique;
- la création, l'acquisition et les activités de l'un des premiers lieux historiques nationaux du Canada, de 1923 à 1956.

7.1.1 Autres ressources archéologiques

Les ressources archéologiques connues au LHNC du Fort-Wellington qui n'ont ni trait à la guerre de 1812 ni à la période de la Rébellion comprennent principalement des gisements évolutifs de la période de 1815 à 1837 et de la période qui a suivi 1842, soit les gisements de la fosse de décantation des latrines, datant de la période d'occupation du *Royal Canadian Rifle Regiment* de 1843 à 1853, la période d'occupation des Fenians, de 1866 à 1869, et la période en tant que lieu historique national, après 1923. Il existe un répertoire complet des ressources archéologiques connues.

D'autres ressources archéologiques sont appréciées en raison :

- des vestiges tangibles et de la valeur de recherche qui permettent de mieux comprendre l'occupation, le fonctionnement, l'évolution et la vie sociale du lieu;



- des éléments physiques qui ont persisté.

D'autres ressources archéologiques ne seront ni endommagées ni menacées si :

- toute intervention physique au lieu est précédée d'une consultation archéologique conforme aux normes professionnelles;
- les dossiers des fouilles archéologiques (rapports, notes et artefacts) sont établis, bien tenus et accessibles aux fins de la recherche et de la mise en valeur.

7.1.2 Autres objets historiques

Seulement quelques objets historiques sont directement reliés à d'autres valeurs patrimoniales du LHNC du Fort-Wellington (ressources culturelles de niveau 2). Il s'agit de plusieurs vêtements, d'une plaquette de shako, de shakos et d'au moins une pièce d'artillerie. On trouve aussi des documents, des cartes et des plans reliés au lieu. Les objets reproduits dans la collection ne sont pas considérés comme des ressources culturelles. D'autres objets de la collection qui ne proviennent pas du lieu doivent être évalués par un conservateur pour déterminer s'ils ont une valeur autre que leur valeur actuelle d'appui à la mise en valeur.

La collection d'objets de niveau 2 du LHNC du Fort-Wellington est appréciée en raison :

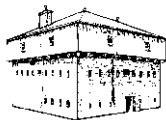
- de son association directe avec le lieu;
- de l'information qu'elle donne sur l'occupation et les activités du lieu;
- de son rapport avec des personnages associés au lieu.

Les objets de niveau 2 ne seront ni endommagés ni menacés si :

- les dossiers de la collection du LHNC du Fort-Wellington précisent les ressources de niveau 1, de niveau 2 et autres;
- l'emplacement et l'état des objets reliés au lieu sont correctement répertoriés;
- les objets sont entretenus selon les normes professionnelles et accessibles aux fins de la recherche et de la mise en valeur;

7.2 Messages patrimoniaux

- il s'agit d'un lieu historique national;
- chaque endroit du patrimoine fait partie d'un réseau national et international;
- le patrimoine culturel et naturel mis en valeur à ces endroits est notre héritage en tant que Canadiens et joue un rôle très important dans notre identité canadienne;
- la région environnante de Prescott a d'abord été peuplée par des loyalistes de l'Empire uni et grâce à la promotion des activités de transbordement, par Edward Jessup, la ville elle-même est née;
- la milice locale a construit les premières fortifications de la ville - casernes palissadées (casernes de Jessup);
- le transport des approvisionnements militaires par voie fluviale a été l'une des premières fonctions de la milice le long de la frontière du Saint-Laurent pendant la guerre de 1812;
- l'occupation du poste de 1815 à 1837 et les raisons pour lesquelles le fort a été laissé à l'abandon;
- l'occupation du lieu de 1843 à 1854 et de 1866 à 1869 par le *Royal Canadian Rifle Regiment* donne un aperçu fascinant de la vie en garnison;



- les rapports entre la garnison du fort Wellington et la ville de Prescott sont un aspect important de l'histoire de cette collectivité;
- l'occupation et l'utilisation du fort Wellington par la milice de 1866 à 1920;
- la création, l'acquisition et les activités de l'un des tout premiers lieux historiques nationaux du Canada, de 1923 à 1956.

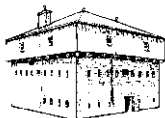
7.3 Planification et évaluation des programmes et des services de communications

La planification et la conception des programmes de communication sur le patrimoine seront efficaces si :

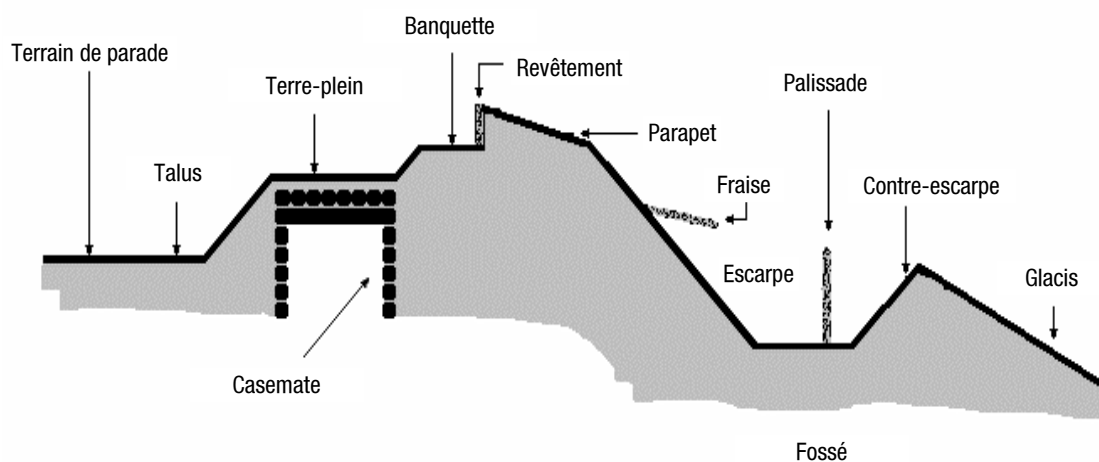
- la diversité des publics et des marchés est prise en compte;
- des pratiques de mise en valeur de qualité et les messages importants sont intégrés aux programmes;
- le contenu, la qualité et la prestation du programme sont suivis de près.

Des mesures et des méthodes de mesure seront adoptées pour déterminer l'efficacité de la prestation, c'est-à-dire si les publics cibles comprennent les messages fondés sur les objectifs d'apprentissage. Les mesures de l'efficacité devront tenir compte des éléments suivants :

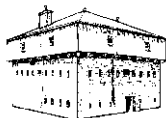
- une combinaison des expériences à l'extérieur du lieu et sur place est utilisée pour répondre aux besoins des visiteurs et autres;
- les messages d'importance nationale sont communiqués à tous les publics cibles importants, aux endroits appropriés, et à l'aide des méthodes pertinentes.



APPENDIX B



Coupe transversale des ouvrages du fort Wellington illustrant les termes de fortification utilisés au XIX^e siècle



ANNEXE C

Glossaire des termes de fortification du XIX^e siècle applicables au fort Wellington

Banquette

Plate-forme, parfois étagée, à la base du parapet du rempart sur laquelle se tiennent les troupes lorsqu'elles tirent sur les forces assaillantes [aussi appelée banquette de tir].

Batterie

Emplacement de deux ou plusieurs canons ou mortiers. La batterie se compose habituellement d'un parapet et d'une tranchée défensive.

Blockhaus

Petit ouvrage fortifié construit en bois ou en maçonnerie lourde et comprenant une ou plusieurs pièces dotées de meurtrières sur les côtés pour le tir défensif dans diverses directions. Habituellement situé pour protéger un point isolé contre les raids.

Caponnière

Ouvrage en casemate qui traverse perpendiculairement un fossé pour le tir sur le flanc ou en enfilade.

Casemate

Abri à l'épreuve des bombes, construit dans l'épaisseur des remparts et utilisé comme casernes, magasins ou positions de tir.

Contre-escarpe

Paroi ou pente extérieure du fossé. Côté du fossé le plus proche du « terrain » et de la force assaillante.

Épaulement

Parapet qui protège les troupes ou les armes contre le tir d'enfilade ennemi [aussi appelé traverse].

Escalade

Attaque menée par l'escalade d'un mur ou d'un rempart, habituellement à l'aide d'une échelle.

Escarpement

Pente ou versant du rempart qui va du bas du parapet jusqu'au fond du fossé. Versant du rempart face à l'attaquant.

Fossé

Douve ou fossé à sec large et profond entourant un ouvrage défensif.

Fraise

Palissade de poteaux affilés plantée sur l'escarpement du rempart et projetée horizontalement ou légèrement inclinée en direction de la force assaillante. La fraise servait aussi d'obstacle contre l'escalade.

Fortification

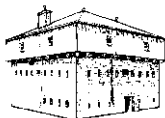
Art de fortifier une ville ou un autre endroit ou de les situer dans une telle position de défense que toutes ses parties sont défendues par certaines autres au moyen de remparts, de parapets, de fossés et d'autres ouvrages; ainsi, un petit nombre d'hommes à l'intérieur de la fortification peut se défendre pendant un long moment contre les assauts d'une grosse armée à l'extérieur.

Glacis

Pente naturelle ou artificielle descendant du sommet du fossé vers le « terrain », dont le rôle était d'offrir aux défenseurs un champ de feu dégagé.

Meurtrière

Ouverture longue et étroite dans un parapet ou un mur qui permet d'observer et de tirer avec des mousquets ou des armes de poing.



Ouvrage

Terme général qui désigne un ouvrage de défense.

Palissade

Série de poteaux de bois rapprochés et affilés, enfoncés dans la terre et utilisés comme barricade dans une position défensive. Habituellement érigée dans un fossé défensif.

Parapet

Épais mur ou levée de terre, érigé au sommet du rempart pour abriter et protéger les troupes de défense.

Redoute

Ouvrage fermé et détaché, sans bastions. La redoute avait peu ou pas de moyens d'assurer la défense de ses flancs.

Rempart

Épaisse levée de terre formant la principale défense de la fortification. Parce qu'il surélevait l'endroit, le rempart offrait aux défenseurs une meilleure maîtrise du « terrain » et des approches de l'ouvrage [aussi appelé épaulement].

Revêtement

Mur de soutènement.

Talus

Pente arrière du rempart. S'applique aussi à toute pente en terre.

Terre-plein

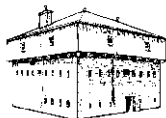
Sommet ou large surface horizontale du rempart de terre, qui s'étend de la banquette jusqu'à l'extrémité du talus. Sert au mouvement de l'infanterie ou aux positions des canons.

Tir d'enfilade

Tir dirigé dans le sens d'une fortification ou d'un corps de troupes [aussi appelé tir de flanc].

Tracé

Plan de terrain de l'ouvrage défensif.



ANNEXE D

Énoncé d'intégrité commémorative du LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent

1.0 Introduction

Le présent énoncé a été préparé par un comité de spécialistes de la gestion des ressources culturelles du LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, du Centre de services de l'Ontario et du Bureau national. Y ont également participé un représentant des *Friends of the Windmill* NHSC et le directeur-conservateur du lieu historique national du Canada de la *Maison-Commemorative-Stephen-Leacock (Old Brewery Bay)*.

2.0 Objet et définition de l'intégrité commémorative

2.1 Objectifs de la Politique nationale sur les lieux historiques nationaux :

- favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;
- assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;
- encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

2.2 Un énoncé d'intégrité commémorative est un outil de gestion qui permet de préciser ce qui suit :

- ce qui est d'importance historique nationale au lieu, y compris les ressources et les messages, dans un énoncé complet qui oriente toutes les prises de décisions concernant le lieu;
- les autres valeurs historiques du lieu, le tout et les parties qui le composent et ainsi donner un moyen d'assurer l'intégrité commémorative.

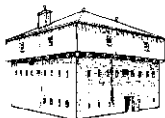
2.3 La Politique sur les lieux historiques nationaux signale que l'intégrité commémorative décrit l'état ou le caractère global d'un lieu historique national.

On dit d'un lieu historique national qu'il possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources qui symbolisent ou caractérisent son importance ne sont ni endommagées ni menacées;
- les motifs invoqués pour justifier son importance historique nationale sont clairement expliqués au public;
- ses valeurs patrimoniales sont respectées par tous les décideurs ou intervenants.

3.0 Objectif de commémoration

L'objectif de commémoration décrit les raisons pour lesquelles le lieu est commémoratif en tant que lieu d'importance historique nationale. Il appartient à la ministre de désigner un lieu historique national, mais elle s'appuie sur les conseils de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada [la Commission] pour exercer ce pouvoir. L'objectif de commémoration est donc fondé sur les recommandations de la Commission, approuvées par la ministre.



La Commission a inscrit la Pointe-du-Moulin-à-Vent dans la liste des lieux soumis à examen en 1920. L'endroit avait été inclus dans la liste des lieux recommandés avec la brève note suivante : « Victoire contre une force d'invasion d'obstructionnistes, 11-13 novembre 1838. » (traduction libre). La première plaque de la CLMHC énumérait les régiments qui ont participé à la bataille et le nom des officiers et des soldats morts au combat.

PRO PATRIAE

IN MEMORY OF Lieut. William S. Johnson 83rd Regiment Captain George Drummond and Lieut. John Dulmage Grenville Militia and the Non-Commissioned officers and men of the 83rd Regiment, Royal Marines, Glengarry Highlanders, 9th Provisional battalion, Dundas Militia, Grenville Militia and the Brockville and Prescott Independent companies killed in this action.

*TRAD :

PRO PATRIA (Pour mon pays)

[À LA MÉMOIRE DU lieutenant William S. Johnson du 83^e Régiment, du capitaine George Drummond et du lieutenant John Dalmage de la Grenville Militia et des sous-officiers et hommes de troupe du 83^e Régiment, des Royal Marines, des Glengarry Highlanders, du 9^e Provisional battalion, de la Dundas Militia, de la Grenville Militia et des compagnies indépendantes de Brockville et Prescott morts au combat.]

En 1971, une nouvelle inscription bilingue fut approuvée pour le lieu de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, mais elle n'a jamais été coulée. Elle se lisait comme suit :

Here was fought a fiercely contested engagement of the Rebellion of 1837-38 in Upper Canada. About 150 Americans and a handful of Canadian rebels seized this sturdy windmill and nearby buildings. With the assistance of units of the Upper Canada militia, the 83rd Regiment from Fort Wellington and Kingston and a Royal Navy detachment dislodged and captured them.»

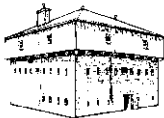
*TRAD :

[Ici s'est déroulé un violent combat de la Rébellion de 1837-1838 au Haut-Canada. Environ 150 Américains et une poignée de Canadiens ont occupé le moulin et les bâtiments adjacents. Avec l'aide d'unités de la milice du Haut-Canada, le 83^e régiment venant du fort Wellington et de Kingston et un détachement de la Marine les ont délogés et capturés.]

Ce n'est qu'en 1981 qu'une autre inscription approuvée fut érigée au lieu. Elle se lit comme suit :

*TRAD.

[Après la Rébellion de 1837, de nombreux rebelles se réfugièrent aux États-Unis où, aidés des Américains, ils organisèrent une nouvelle tentative de renverser le règne britannique au Canada. Le 12 novembre 1838, 190 hommes s'emparèrent du moulin à vent et des bâtiments voisins. Les gens du pays se présentèrent à la milice locale; en quelques jours, 2 000 miliciens et réguliers, appuyés par des navires, attaquèrent le moulin. Les assaillants firent peu de dégâts dans la bataille acharnée, mais les insurgés, sans espoir de s'échapper, se rendirent le 16. On en pendit 11 et déporta 60 en Australie.]

*Énoncé d'objectif de commémoration :*

D'après ce qui précède, la Pointe-du-Moulin-à-Vent est un endroit d'importance historique nationale pour la raison suivante :

- À cet endroit, les forces britanniques, formées de troupes impériales et coloniales, remportèrent la victoire contre des " Chasseurs " américains et des rebelles canadiens qui tentèrent une invasion en novembre 1838.

4.0 Contexte historique

Le soulèvement dans l'ouest du Haut-Canada en 1837 eut peu d'effet sur les habitants des districts de l'est, qui demeurèrent loyaux à la Couronne. Cependant, des incidents frontaliers subséquents et des invasions à petite échelle par des rebelles canadiens et leurs sympathisants américains à partir de bases aux États-Unis soulevèrent des craintes dans les communautés comme Prescott au sujet de la possibilité d'incursions transfrontalières. Des « loges de Chasseurs » secrètes organisèrent les sympathisants américains en bandes armées devant appuyer les rebelles dans l'attaque des villes frontalières et la « libération » des Canadiens « opprimés ». En mai 1838, l'un de ces groupes, conduit par un dénommé Bill Johnston, qui s'était arrogé le titre d'« amiral de la Marine patriotique », captura le vapeur *Sir Robert Peel* alors qu'il s'était arrêté pour prendre du bois dans son trajet vers l'amont à partir de Prescott.

En novembre 1838, une force armée de plus de 200 rebelles canadiens exilés et de « Chasseurs » américains quittèrent en bateau à voile

Millen's Bay, dans l'État de New York, dans l'intention de capturer le fort Wellington et de rallier à leur cause la population locale. Durant la nuit du 11 au 12 novembre, le débarquement à Prescott échoua après que l'alarme ait été donnée. Une partie de la force d'invasion poursuivit sa route sur le fleuve 1,5 kilomètre en aval et débarqua à la Pointe-du-Moulin-à-Vent, au village de Newport.

Le jour suivant, les troupes d'invasion, munies de deux canons de campagne légers, s'emparèrent du moulin, du village de Newport et des champs environnants. Pendant ce temps, une force composée de troupes régulières britanniques et d'un important contingent de miliciens locaux se rassemblèrent au fort Wellington. Le mardi 13 novembre, les forces loyalistes combinées attaquèrent le village sur deux fronts et forcèrent les troupes d'invasion à battre en retraite aux confins des maisons de pierre de Newport et du moulin. Il y eut des pertes humaines de part et d'autre et la bataille se termina à la fin de l'après-midi.

Les 14 et 15 novembre, d'autres troupes britanniques arrivèrent de Kingston, notamment un contingent de l'Artillerie royale avec plusieurs canons lourds. Les forces britanniques se déployèrent en un grand arc autour de Newport. Les Britanniques avaient aussi trois vapeurs armés au large de la rive, encerclant ainsi la petite force d'invasion. Au milieu de l'après-midi, le vendredi 16, les canons de campagne britanniques avaient été déployés sur une élévation, à environ 400 mètres du village. Ces canons, et les navires armés sur le fleuve, commencèrent à bombarder le village et le moulin. Après plusieurs heures de bombardement, toute



résistance armée cessa et la plupart des envahisseurs furent faits prisonniers.

NOTE : Le bâtiment dominant de la Pointe-du-Moulin-à-Vent, à l'époque de la bataille, était un gros moulin à vent en pierre construit autour de 1832 par un marchand des Indes occidentales, Thomas Hughes, dans le cadre de l'aménagement de la collectivité environnante de Newport. Doté de deux meules en pierre, le moulin n'était pas viable sur le plan économique et était probablement inactif depuis quelque temps déjà, avant que n'y survienne la bataille.

5.0 Ressources qui symbolisent ou représentent l'importance historique nationale du lieu

5.1 Endroit historique

L'« endroit historique » situe et décrit le lieu - ses ressources et valeurs - en fonction de la désignation d'importance nationale, peu importe à qui appartient l'endroit actuellement ou ses limites territoriales. Les recherches historiques indiquent que la propriété actuelle de Parcs Canada à la Pointe-du-Moulin-à-Vent ne représente que 10 % environ du champ de la bataille de 1838.

D'après l'objectif de commémoration du lieu et les archives historiques de la bataille, la Bataille-du-Moulin-à-vent comprend, en tant qu'endroit historique, les éléments suivants :

- des terres qui s'étendent à partir du moulin en un arc semi-circulaire d'environ 400 mètres de rayon;
- la partie du fleuve qui borde le moulin en un arc semi-circulaire d'environ 400 mètres de rayon.

Le LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, en tant qu'endroit historique, est apprécié en raison de son association avec :

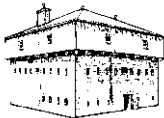
- la victoire des forces loyalistes contre une force d'invasion en novembre 1838.

Le LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, en tant qu'endroit historique, est apprécié en raison de ses caractéristiques physiques, notamment :

- son lien direct avec la bataille;
- le patrimoine bâti et les caractéristiques du paysage qui ont persisté à travers les âges - le tracé de la route, le moulin à vent et la maison en pierre, les hauteurs au nord du lieu, les grands champs, la rive et le fleuve - qui tous permettent de mieux comprendre et apprécier les événements qui s'y sont produits en novembre 1838;
- les ressources marines possibles de niveau 1;
- la vue panoramique aux étages supérieurs du moulin vers le sud, de l'autre côté du fleuve, en amont et en aval de ce dernier et au nord, au-delà du champ de bataille qui donne des repères visuels et permet ainsi de mieux comprendre et apprécier les événements qui s'y sont produits en novembre 1838.

L'endroit historique ne sera ni endommagé ni menacé si :

- la forme et le gros œuvre du moulin sont préservés (se reporter aux détails ci-dessous);
- la présence physique dominante (hauteur) de la tour du moulin sur le champ de bataille environnant est maintenue grâce à la collaboration et à l'aide de la collectivité locale et des propriétaires fonciers privés;
- les vues des étages supérieurs du moulin au sud vers le fleuve, au sud-est en aval du



fleuve, au sud-ouest en amont du fleuve et au nord vers les hauteurs des terres au-delà de la route n° 2 sont préservées;

- le caractère historique du bâtiment à l'extérieur du lieu qui existait au moment de la bataille est préservé grâce à la collaboration et à l'aide du propriétaire;
- le reste de l'espace libre de l'ancien village de Newport, au nord des hauteurs où les batteries avaient été installées à l'époque est préservé dans son état actuel de pâturages, grâce à la collaboration et à l'aide de la collectivité et des propriétaires fonciers privés;
- rien ne vient obstruer la vue sur le rivage historique : croissance excessive de la végétation ou constructions;
- l'aménagement futur du champ de bataille respecte le caractère historique de l'endroit grâce à la collaboration et à l'aide des propriétaires fonciers privés et de la collectivité locale;
- les décisions concernant la protection ou la mise en valeur des ressources, des valeurs et des messages d'importance nationale sont fondées sur des connaissances complètes du lieu.

5.2 Lieu

Aux fins de l'énoncé d'intégrité commémorative, le lieu désigne non pas le champ de bataille dans son ensemble, mais les deux hectares de terres décrits comme le lieu historique national du Canada de la Bataille-du-Moulin-à-Vent.

Le lieu historique est évalué ci-dessous, selon les volets suivants des ressources culturelles : patrimoine bâti et ressources archéologiques. Se reporter à la section « Endroit historique » ci-dessus au sujet du paysage culturel. En ce

qui concerne les collections, il existe un seul objet dont le lien direct avec la bataille du Moulin-à-Vent a pu être confirmé et il fait partie de la collection du LHNC du Fort-Wellington. Les acquisitions futures seront axées sur les objets spécifiquement reliés à l'événement commémoré.

5.2.1 Patrimoine bâti

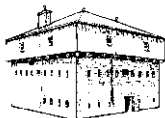
Tour du moulin

La tour du moulin à vent est apprécié en raison :

- de sa valeur comme symbole de la victoire loyaliste contre un envahisseur;
- du symbole d'un monument commémoratif - *Pro Patriae* - des morts au combat;
- de son association avec la bataille;
- de son imposante forme physique et du gros œuvre - sa hauteur en fait un point de repère et rappelle son utilisation militaire et sa construction en grosse maçonnerie qui a résisté au bombardement de l'artillerie et servi de bastion pendant la bataille;
- des éléments de sa conception, notamment les ouvertures de fenêtre et de porte qui témoignent de son utilisation pendant la bataille;
- de sa situation géographique et des environs immédiats qui en rehaussent la hauteur et le statut de point de repère, vu à la fois du fleuve et des terres.

La tour du moulin ne sera ni endommagée ni menacée si :

- l'implantation, la forme et le gros œuvre de la tour sont sauvegardés et maintenus par des experts techniques et professionnels, conformément à la Politique sur la gestion des ressources culturelles;
- le gros œuvre original qui doit être remplacé l'est par des matériaux et des détails



semblables dans la plus grande mesure possible;

- un régime régulier de surveillance et d'entretien existe et fait partie intégrante du programme de conservation;
- tout ajout, réparation ou intervention est conforme aux valeurs historiques définies et au caractère patrimonial de la tour;
- ses changements évolutifs sont respectés;
- les espaces dégagés et le tracé de la circulation sont respectés et maintenus;
- les détails de la charpente originelle sont sauvegardés et entretenus;
- toute intervention est fondée sur une solide connaissance de l'histoire du bâtiment;
- les interventions dans cet édifice fédéral du patrimoine sont conformes au code de pratique du BEEFP.

5.2.2 Ressources archéologiques (marines et terrestres)

Il a été décidé de traiter toutes les ressources archéologiques de la bataille du Moulin-à-Vent qui se trouvaient directement à l'endroit historique et qui étaient directement associées à la bataille comme des ressources culturelles de niveau 1. Les ressources archéologiques connues de niveau 1 comprennent les vestiges des bâtiments et d'autres du village de Newport détruits pendant la bataille et des artefacts de cette dernière. À cela s'ajoutent les ressources marines de niveau 1 possibles par suite de la bataille. Il existe un répertoire complet des ressources archéologiques connues.

Les ressources archéologiques sont appréciées en raison :

- des vestiges tangibles et de la valeur de recherche qui contribuent à une meilleure

compréhension des événements, des manœuvres, de la culture matérielle et de la nature de la bataille;

- des éléments physiques qui ont persisté.

Les ressources archéologiques ne seront ni endommagées ni menacées si :

- toute intervention physique au lieu est précédée d'une consultation archéologique conforme aux normes professionnelles;
- les dossiers des fouilles archéologiques (rapports, notes et artefacts) sont établis, bien tenus et accessibles aux fins de la recherche et de la mise en valeur.

6.0 Les motifs qui justifient l'importance nationale du lieu sont bien communiqués au public

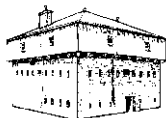
Les messages d'importance nationale découlent des raisons qui justifient la commémoration du lieu. Un bon message met l'accent sur les connaissances et la compréhension que le plus grand nombre possible de Canadiens devraient avoir au sujet de l'importance nationale du lieu.

6.1 Principal message d'importance nationale :

- lieu d'une victoire des forces loyalistes contre une force d'invasion en novembre 1838.

6.2 Messages contextuels d'importance nationale :

- la Rébellion de 1837 a été suivie d'une période d'agitation où il y avait menace que les Américains n'envahissent ou n'effectuent des raids dans les collectivités frontalières du fleuve Saint-Laurent;
- une organisation américaine secrète connue sous le nom de « Loge des Chasseurs » fut



formée pour appuyer et fomenter la rébellion au Haut-Canada;

- les conséquences importantes de la capture et de l'incendie du *Sir Robert Peel*;
- la milice de Prescott et des environs est demeurée loyale;
- la composition des unités de la milice qui ont participé à la bataille;
- les unités de la milice qui ont participé à la bataille étaient principalement des unités locales;
- à la suite de la bataille, les prisonniers ont été punis et les tensions ont persisté aux frontières;
- même si elles ont échoué, les rébellions ont joué un rôle important dans l'évolution de la vie politique canadienne.

6.3 Objectifs d'apprentissage reliés aux messages d'importance nationale :

- La raison pour laquelle la bataille du Moulin-à-Vent est un endroit d'importance nationale exige de comprendre :
- que la bataille qui a eu lieu là en novembre 1838 est un événement important dans l'histoire canadienne;
- qu'il y avait de réels motifs politiques qui ont entraîné la rébellion de 1837;
- que d'un point de vue stratégique, les autorités coloniales craignaient que les rebelles canadiens et leurs sympathisants américains ne déstabilisent la région frontalière, ce qui aurait pu inciter les États-Unis à intervenir;
- que les rebelles canadiens et leurs sympathisants américains se manifestaient en divers endroits le long du Saint-Laurent,

près de Prescott, ce qui semait la peur le long de la frontière canadienne;

- que l'invasion à la Pointe-du-Moulin-à-Vent n'était pas un raid, mais une tentative concertée d'étendre la rébellion sur la rive nord du Saint-Laurent;
- que seule une poignée de Canadiens se sont joints aux « Chasseurs » en novembre 1838 et que c'est le rôle actif de la milice locale qui a empêché les envahisseurs de se déployer au-delà de leur enclave à la Pointe-du-Moulin-à-Vent;
- que même si une menace d'invasion a persisté pendant plusieurs années après la bataille, la défaite de la force d'invasion et le châtement des prisonniers ont eu un effet dissuasif et empêché une autre attaque.

6.4 Planification et évaluation des programmes et des services de communications

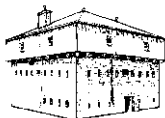
La planification et la conception des programmes de communication sur le patrimoine seront efficaces si :

- la diversité des publics et des marchés est prise en compte;



La garde du fort.

- des pratiques de mise en valeur de qualité et les messages importants sont intégrés aux programmes;



- le contenu, la qualité et la prestation du programme sont suivis de près.

Des mesures et des méthodes de mesure seront adoptées pour déterminer l'efficacité de la prestation, c'est-à-dire si les publics cibles comprennent les messages fondés sur les objectifs d'apprentissage. Les mesures de l'efficacité devront tenir compte des éléments suivants :

- une combinaison des expériences à l'extérieur du lieu et sur place est utilisée pour répondre aux besoins des visiteurs et autres;
- les messages d'importance nationale sont communiqués à tous les publics cibles importants, aux endroits appropriés, et à l'aide des méthodes pertinentes.

7.0 Les autres valeurs patrimoniales du lieu sont respectées

Outre ces ressources qui symbolisent ou représentent l'importance nationale du lieu historique national du Canada de la Bataille-du-Moulin-à-Vent, il existe sur place des valeurs matérielles et associatives qui contribuent au caractère patrimonial du lieu et enrichissent l'expérience que vivent les visiteurs.

7.1 Autres valeurs patrimoniales du lieu :

- la conception, la construction et le fonctionnement du moulin qui illustrent la rareté de ce genre de construction;
- les éléments évolutifs du bâtiment qui montrent son utilisation comme moulin, caserne, station de guet et phare;
- la désignation d'« édifice classé » du moulin, selon la Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine;

- les vestiges archéologiques du village qui témoignent de son sort après la bataille;
- les liens locaux avec le lieu et son importance comme point de repère local;
- l'intérêt manifesté très tôt par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada à l'égard de champ de bataille, et qui en a fait un lieu historique national en 1920.

7.2 Autres sites archéologiques

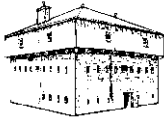
Les ressources archéologiques connues au LHNC de la Bataille-du-Moulin-à-Vent et qui ont trait à des périodes qui ne sont pas commémorées comprennent des ressources datant de la construction du moulin, de la période d'occupation après la bataille, de la conversion en phare et de son occupation de 1873 à 1923. Il existe un répertoire complet des ressources archéologiques connues.

Les sites archéologiques sont appréciés en raison :

- des vestiges tangibles et de la valeur de recherche qui contribuent à une meilleure compréhension de son occupation, de son fonctionnement, de son évolution et de la vie sociale;
- des éléments physiques qui ont persisté.

Les sites archéologiques ne seront ni endommagés ni menacés si :

- toute intervention physique au lieu, y compris au secteur riverain qui voisine le lieu, est précédée d'une consultation archéologique conforme aux normes professionnelles;
- les dossiers des fouilles archéologiques (rapports, notes et artefacts) sont établis, bien tenus et accessibles aux fins de la recherche et de la mise en valeur.



7.3 Messages patrimoniaux

- le moulin est un lieu historique national;
- chaque endroit du patrimoine fait partie d'un réseau national et international;
- le patrimoine culturel et naturel mis en valeur à ces endroits est notre héritage en tant que Canadiens et fait partie importante de notre identité;
- le moulin est un édifice fédéral du patrimoine;
- la conception et les éléments physiques du moulin témoignent de ses différentes fonctions au fil des ans;
- le village de Newport autrefois dynamique et ponctué de maisons, de clôtures et de murs en pierre ne s'est jamais remis de la destruction de la bataille;
- les habitants de la localité ont des liens familiaux avec le lieu : la milice, la bataille, le phare, etc.;
- la bataille du Moulin-à-Vent a très rapidement retenu l'attention de la CLMHC.

7.3.1 Planification et évaluation des programmes et des services de communications

La planification et la conception des programmes de communication sur le patrimoine seront efficaces si :

- la diversité des publics et des marchés est prise en compte;
- des pratiques de mise en valeur de qualité et les messages importants sont intégrés aux programmes;
- le contenu, la qualité et la prestation du programme sont suivis de près.

Des mesures et des méthodes de mesure seront adoptées pour déterminer l'efficacité de la prestation, c'est-à-dire si les publics cibles

comprennent les messages fondés sur les objectifs d'apprentissage. Les mesures de l'efficacité devront tenir compte des éléments suivants :

- une combinaison des expériences à l'extérieur du lieu et sur place est utilisée pour répondre aux besoins des visiteurs et autres;
- les messages d'importance nationale sont communiqués à tous les publics cibles importants, aux endroits appropriés, et à l'aide des méthodes pertinentes.